REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Université El Hadj Lakhdar – Batna



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Français
École Doctorale de Français
Antenne de Batna

Thème :

Etude analytique des difficultés intonatives chez les étudiants de la première année LMD

Département de Français

Université de Batna

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère
Option : Sciences du langage

Sous la direction du :
Pr. Samir ABDELHAMID

Présenté & soutenu par :
Mlle Loubna MESSAOUR

Membres du jury :

Président : Pr. Bachir BENSALEH, *Professeur. Université de Biskra.*
Rapporteur : Pr. Samir ABDELHAMID, *Professeur. Université de Batna.*
Examinateur : Pr. Gaouaou MANAA, *Professeur. Université de Batna.*

Année universitaire
2008 /2009

Remerciements

Je remercie d'abord mon directeur de recherche: Monsieur le Professeur Samir ABDELHAMID à qui je dois mes premiers pas dans le domaine de la linguistique .Je le remercie chaleureusement pour la qualité de son encadrement, ses précieux conseils et sa patience qu'il a bien voulu m'accorder.

Ma gratitude s'adresse vivement aux professeurs Bachir BENSALAH et Gaouaou MANAA, qui, malgré leurs obligations professionnelles, m'ont accordée leur précieux temps afin de lire mon mémoire et juger sa valeur.

Je tiens aussi à remercier tous mes enseignants de l'Ecole Doctorale dont leurs aides et leurs orientations m'ont guidée tout au long de mon chemin.

Une mention spéciale à Madame Souad DEBACH et Monsieur Tarek BENZEROUAL qui n'ont économisé aucun effort pour m'encourager à aller de l'avant et qui m'ont accompagnés tout au long de ce périple, qu'ils veuillent bien trouver dans ce présent travail l'expression de mes sincères reconnaissances.

Je remercie également Monsieur Hamou FERHAT pour ses nombreuses remarques et suggestions qui ont contribué à améliorer la qualité de ce mémoire. Qu'il soit assuré de ma profonde considération.

Qu'il me soit permis de remercier ici tous les étudiants de la première année LMD qui m'ont aidée à la réalisation de ce travail

Merci à tous et à chacun

Dédicace

À la mémoire de mon défunt père.

À ma source d'inspiration : ma mère.

À mon modèle : mon unique frère Souheil.

À mes adorables sœurs: Houyem, Lamia et Wafa.

À mes deux petits cœurs: mes neveux Akram, Oussama.

À ma belle sœur et mes deux beaux frères : Mouna , Khalil et Nabil.

À mes meilleures amies : Ines, Nabila, Noudjoud, Yasmin, Lyna et Radhia

À mon vrai soutien moral, la lumière qui a toujours éclairé mon parcours: Norah.

À tous ceux qui m'aiment

Table des matières

Troisième chapitre : ***Le système suprasegmental du français***

Introduction générale

Depuis son apparition sur terre, l'homme a senti le besoin d'entrer en contact avec ses semblables. Il a, en effet, eu plusieurs formes de communications, qui se sont développées au cours des siècles, en faisant recours au divers moyens : signes, gestes, symboles…mais la communication verbale, orale ou écrite, a trône .Toutefois, bien que l'oral ait fait très souvent partie intégrante des échanges quotidiens l'attention des spécialistes a longtemps été porté sur l'écrit.

La fin du vingtième siècle atteste une période de changements radicaux, les recherches s'orientent vers le fonctionnement de l'oral, communication orale devient le maitre mot .En linguistique, le développement des études portant sur l'analyse des conversations et autres formes d'interaction verbales connait une forte expansion. Il ne s'agit plus de décrire les différents types de communication d'après la situation respective de l'émetteur et du récepteur. L'objectif est de démontrer les mécanismes de fonctionnement des interactions orales en situation de communication authentique.

Par ailleurs, pour que la communication se produise nous présupposons des interlocuteurs qui interagissent et se comprennent mais cela n'est pas toujours réussie car, parfois, malgré l'ordre d'énonciation des moyens lexicaux, l'organisation syntaxique et la bonne prononciation, nous remarquons des difficultés de compréhension ; celles –ci sont souvent dues à la complexité des faits prosodiques notamment les schémas intonatifs.

A cet égard, communiquer exige non seulement le choix minutieux des moyens lexicaux et grammaticaux ni uniquement la bonne prononciation mais aussi la maitrise de l'enveloppe prosodique de la langue. En effet, il est admis communément que la prosodie d'un énoncé (accent, rythme et intonation produits par le locuteur) véhicule des informations variées, ainsi que la présence d'accents sur les syllabes finales de mots en français contribue à la délimitation des groupes rythmiques et syntaxiques, les contours intonatifs montants et descendants permettent de distinguer une phrase déclarative d'une

phrase interrogative pourtant formées des mêmes unités lexicales dans le même ordre.

Effectivement,A.Di cristo affirme : « *Les signaux prosodiques sont polysémiques* [1].» . Ce faisant, à l'oral, la prosodie a un rôle sémantique fondamental, lorsque nous apprenons à communiquer en langue étrangère, elle devient un terrain particulièrement délicat, elle peut, en effet, contribuer à véhiculer le sens mais elle peut également entraver la communication.

Soit l'énoncé « Farid va dans ta chambre » ; en dépit de l'organisation lexico syntaxique, les variations intonatives, qui peuvent l'accompagner, engendrent des nuances de sens ; d'une manière plus claire, cette phrase peut avoir plusieurs sens en fonction de la courbe mélodique qui lui superpose.

- Elle peut signifier que Farid va dans la chambre de celui qui reçoit l'information.
- Elle peut être dite d'une manière péremptoire tel un ordre, une punition.
- Il peut ne s'agisse que d'une demande, une invitation adressée à Farid pour qu'il se rende dans sa chambre afin de laisser seul celui qui parle sous entendu s'il te plait.

Dans la réalité, les échanges quotidiens fourmillent d'exemples de ce genre. La communication naturelle est très friande de manifestations intonatives complexes, peu conformes aux schémas canoniques des théoriciens, résultant souvent des incompréhensions .De ce fait, il est bien connu que l'intonation joue un rôle capital dans la transmission de l'information ; elle permet parfois de dissiper des ambigüités ou au contraire d'en installer d'autres.

---

[1] Albert DI CRISTO, *Interpréter la prosodie*, Actes des XXIIIe Journées d'Etude sur la Parole, Aussois (13-23 juin 2000),[Cité dans Cristel PORTES, *Prosodie et économie du discours :Spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication*[En ligne], Thèse de doctorat, Langage et parole, Université Aix- Marseille I , 2004.p.7]
http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/29/67/42/PDF/these_CristelPortes.pdf

C'est, donc, dans cette perspective que s'inscrit notre travail .Plus précisément nous nous intéressons aux échanges naturels spontanés entre les étudiants de la première année LMD du département de Français de l'université de Batna ; en effet, l'observation quotidienne d'une intonation défectueuse chez les étudiants de la première année LMD**,** nous a poussé à nous interroger sur l'origine des difficultés intonatives**,** en mobilisant la problématique suivante : D'où proviennent les difficultés intonatives chez les étudiants de la première année LMD du département de Français de l'université de Batna**?**

Pour répondre à cette question nous partirons de deux hypothèses sur lesquelles se fondera notre analyse.

- La négligence du rôle que joue l'intonation dans la transmission de l'information orale peut être une source de difficultés intonatives.
- L'ignorance des règles qui régissent les variations de la pente mélodique peut surgir des difficultés intonatives.

Choisir d'étudier ce thème revient à notre expérience personnelle ; au cours de notre instruction universitaire nous nous sommes souvent trouvés en situation d'incompréhension, totale ou partielle, généralement causée par défauts dans les schémas intonatifs accompagnant nos énoncés. En outre, nous avons remarqué que avant d'arriver à l'université les étudiants n'accordent aucune importance à la pratique orale de cette langue cible mais le changement radical, la présence du français dans leurs discours quotidiens, ressort un grand nombre de difficultés communicatives ; ce qui nous a poussé à observer leurs conversations. Après un ensemble de constats, nous avons pu déduire que très souvent les difficultés de communication rencontrées sont d'ordre intonatif.

De ce fait, l'objectif de notre étude consiste en la description et en l'analyse des variations intonatives telles qu'elles sont employées dans un cadre d'interaction verbale, Plus précisément, il s'agit d'expliciter le rôle crucial de l'intonation dans la communication humaine de manière à déterminer son importance dans la transmission de l'information.

Afin d'atteindre nos objectifs, et en vue d'une meilleure réalisation de notre travail, nous optons pour une méthode descriptive analytique que nous trouverons la plus adéquate à la nature du sujet traité. En effet, notre étude se fondera sur l'observation des usages que font les étudiants des moyens mis à leur disposition par le système prosodique de la langue ,nous nous placerons dans une situation réelle où l'étude sera réalisée à partir d'un corpus sonore qui consiste en un enregistrement de parole spontanée des étudiants de la première année LMD, notre choix de fonder cette étude sur de la parole spontanée est motivé par le constat que les difficultés intonatives sont souvent rencontrées lorsque nous parlons spontanément.

Notre étude s'articulera sur trois chapitres qui seront présentés comme suit :

Le premier abordera la communication humaine, vu la nature de notre travail nous traiterons particulièrement la communication verbale et non-verbale, à savoir leurs définitions, leurs théories ainsi que leurs importances respectives.

Le deuxième sera consacré à l'étude des phénomènes prosodiques dits suprasegmentaux .D'une part, nous les survolerons afin de mettre en relief l'étroite solidarité qui les unis dans leur comportement fonctionnel et leur restreinte parenté mais une grande partie sera réservée à l'intonation. D'autre part, nous exposerons les deux principales règles du découpage rythmique et de l'hiérarchisation des énoncés en unités significatives porteuses de sens : Règle d'Inversion de Pente Mélodique IPM et règle d'Amplitude de Variation Mélodique AVM.

Le troisième et le dernier chapitre est aussi pratique que les précédents, en effet, en vue d'approfondir notre étude une grande partie sera consacrée à l'expérimentation. Il sera, donc, question de l'analyse détaillée des enregistrements formant le corpus de notre étude, après avoir décrit les différentes étapes suivies dans son élaboration.

Premier chapitre

La communication

Introduction

En fait notre vie est un ensemble de contacts et de relations qui relient les individus, les uns aux autres, ces relations sont en effet de divers types, ainsi pour entamer des contacts et maintenir des liens, il faut que chacun communique avec l'autre.

Communiquer est un terme quasi indéfinissable car il est question d'un processus compliqué, ce n'est pas aussi simple que le dictionnaire le définit: *«Communiquer est l'action de transmettre quelque chose à quelqu'un.*[1]», en réalité son ambiguïté se situe au niveau des diverses formes de la communication et l'enjeu de chacune.

Par ailleurs, ce terme a pris, ces derniers temps une dimension de plus en plus grande. C'est ainsi que nous trouvons certains linguistes qui parlent de types de communications, citons : la communication non verbale, la communication impersonnelle, la communication interpersonnelle, la communication verbale.

En effet, avec ses différentes formes la communication a envahi notre vie, elle est partout, flexible et revêt de multiples caractéristiques, chacune des formes à ses propres enjeux et représentations. C'est une activité exercée quotidiennement, un amalgame de moyens utilisés pour transmettre une information à quelqu'un, ces moyens peuvent être ; des mots, des gestes, des sons, des signaux, des dessins, des expressions faciales,… Il s'agit en effet d'une communication verbale et non-verbale.

Notre premier chapitre sera, donc, consacré à l'explication de ce processus tout en étudiant de façon, assez détaillée, la communication humaine et ses formes. Nous commencerons, tout d'abord, par la définition

[1] *Larousse*,Dictionnaire encyclopédique de la langue française, Paris, Larousse, 2001, p.123.

de la communication verbale, ses principales théories et modèles .Ensuite nous tenterons de présenter les moyens, autres que la langue, dont nous pouvons se servir pour communiquer, en abordant la communication non verbale.

1-Qu' est ce qu'une communication ?

Il n'est nullement pas facile de répondre à cette question, mais si nous nous referons au sens le plus large ; la communication *« c'est établir une relation particulière avec autrui dans différentes buts, avec différentes motivations »*[1], en d'autre terme pour transmettre un message l'être humain entre en liaison avec des gens afin d'atteindre un objectif visé ou réaliser des intentions désirées .

Ce terme provient du latin *communicare*,qui signifie mettre en commun, est défini aussi comme le processus de transmission d'informations et/ou de connaissances entre un émetteur et un récepteur ; Ainsi, communiquer suppose la présence d'au moins deux sujets parlants désirant effectuer un échange, l'acte de communication est donc « *un échange verbal entre un sujet parlant qui produit un énoncé destiné a un autre sujet parlant ,et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse explicite ou implicite (selon le type d'énoncé)* »[2].

Cette dernière concerne aussi bien l'homme (communication interpersonnelle, groupale) que l'animal (communication inter ou intra-espèces) ou même la machine (nouvelles technologies et télécommunication) ainsi que leurs hybrides: homme-animal/homme-technologies .Même si, tout le monde s'accorde pour la définir comme un processus, les points de vue divergent lorsqu'il s'agit de qualifier ce processus.

---

[1] Christian BAYLON, Xavier MIGNOT, La communication, Paris, Nathan, 1999, p.11.
[2] Jean DUBOIS et *al.*, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 2001,p.96.

- Un premier courant de pensée, regroupé derrière les sciences de l'information et de la communication propose une approche de la communication centrée sur la transformation d'information en s'intéressant particulièrement à l'interaction homme-machine.
- Un deuxième courant issu de la psychanalyse, qui prend en charge de la communication intrapsychique.
- Et enfin, un troisième courant, fondé par la sociologie et qui s'intéresse à la communication interpersonnelle en la considérant alors comme un système complexe qui prend en compte tout ce qui se passe lors d'interaction entre individus en faisant intervenir à la fois des processus affectifs et cognitifs. Dans cette optique, les informations transmises sont toujours multiples et leur transmission n'est qu'une partie du processus de la communication et que différents niveaux de sens circulent simultanément.

Quel que soit le type de communication, le transfert d'information n'est possible que si l'émetteur et le récepteur partagent, au moins partiellement, le code, un système de signes, dans lequel a été transmit le message. La communication, telle qu'elle vient d'être définie, constitue un phénomène omniprésent, que nous le rencontrons chez tous les organismes vivants. Tel, les différents signaux ,visuels, sonores, olfactifs, que les animaux émettent pour protéger leurs territoires ou bien pour échanger des informations concernant leurs sources de nourriture ou pour rechercher un partenaire sexuel. Ces signaux qui seront considérés comme étant des manifestations de la communication animale.

Chez l'être humain, il existe plusieurs formes de communication, selon qu'elle repose sur des aspects linguistiques ou non linguistiques. Ainsi, ce processus ne se réduit pas aux échanges verbaux, car, nous émettons et recevons sans cesse des signaux visuels : mimiques, gestes, postures, et même tactiles tel que les caresses. Ces derniers pouvant parfois remplacer dans certains cas des énoncés verbaux, mais aussi les accompagner ou les illustrer ; comme dans les gestes illustratifs, voire même les contredire, tel certains cas d'ironies. Par ailleurs, nous distinguons deux types de communications : verbale et non verbale

2-La communication verbale

La communication verbale est la capacité spécifique de l'espèce humaine et le mode principal de communication entre les hommes en utilisant le langage naturel .Elle peut être définie par un certain nombre de caractéristiques : elle suppose un équipement anatomique bien précis chez les interlocuteurs (un appareil auditif, appareil vocal, constitués d'un certain nombre d'organes périphériques) ainsi qu'un équipement neurophysiologique particulier.

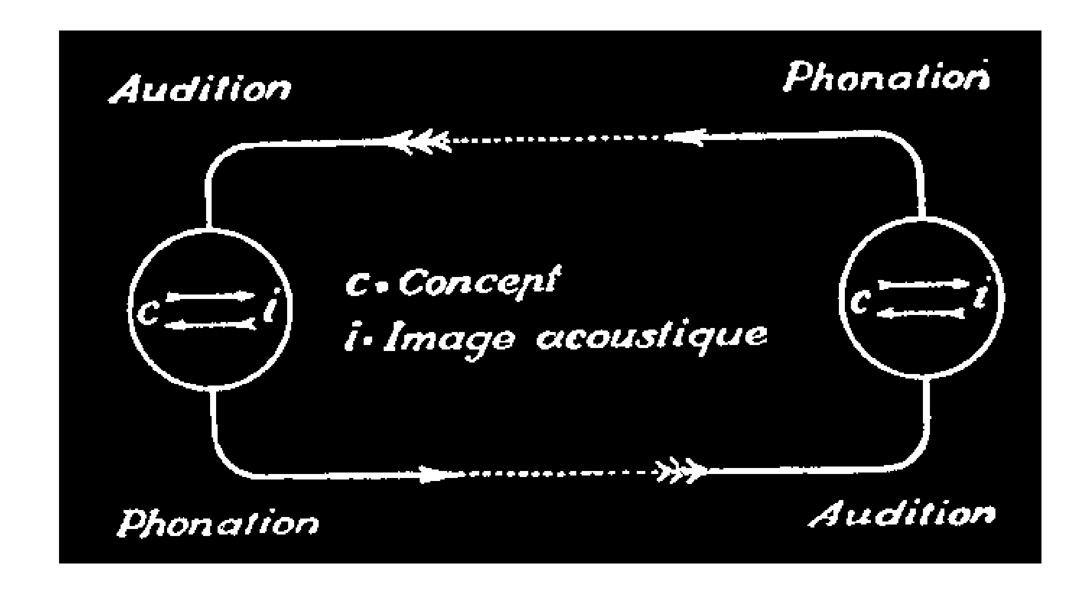
Cet équipement qui vient d'être cité est celui qui donne au langage naturel sa caractéristique , sa nature articulée et c'est cette caractéristique qui permet de faire la distinction entre le langage humain et animal dans la mesure où seul le premier utilise des unités articulée entre elles : les phonèmes (les plus petites unités distinctives) et les morphèmes ou monèmes (les plus petites unités porteuses de sens).

Si nous parlons de la communication verbale entre deux individus A et B, nous pensons directement à F. de Saussure. Le premier qui a établit un schéma représentant l'échange entre individus. En fait Saussure n'a présenté, selon d'autres linguistiques, qu'un modèle simple du circuit de la parole, sans se référer à la communication[1].

En réalité, ce que F. de Saussure a représenté, n'était qu'un modèle d'échange langagier entre deux sujets parlants et interchangeables que nous les désignons par A et B, appartenant à une même communauté linguistique possédant le même système de signes communs, mais pas forcement identique, en passant de l'audition à la phonation et vice versa « *tous, dit Saussure, reproduisant non exactement sans doute, mais approximativement*

[1] Christian BACHMANNE et *al*. Langage et communications sociales, Paris,Broché, 1991, p.17.

les même signes unis aux même concepts[1]. » Il a représenté son circuit comme le suivant[2]



Ce schéma représente le circuit de la parole humaine entre deux interlocuteurs A et B, F. de Saussure expose que le point de départ du circuit se trouve dans le cerveau de l'un des interlocuteurs A où les faits de conscience sont associés aux représentations des signes linguistiques ou images acoustiques servant à leur expression.

Un concept donné déclenche dans le cerveau une image acoustique correspondante (phonème physique) puis le cerveau transmet aux organes de phonation une impulsion corrélative à l'image (processus physiologique), les ondes sonores se propagent alors de la bouche de A à l'oreille de B (processus physique), enfin le circuit prolonge en B dans l'ordre inverse de l'oreille au cerveau, transmission physiologique que de l'image acoustique, dans le cerveau, association psychique de cette image avec le concept correspondant.

Si B parle à son retour, son cerveau donnera aux organes de phonation une impulsion, et le processus suivra par les mêmes successives que le processus précédemment décrit. C'est donc au niveau du cerveau que

[1] Ferdinand DE SAUSSURE , Cours de linguistique générale, Paris , Payot, 1995, p.29.
[2] *Ibid.*

se déroulent les opérations d'encodage et de décodage, le cerveau jouant le rôle à la fois d'émetteur et du récepteur du message.

Depuis l'élaboration d'un modèle d'échange langagier par F.de Saussure, la communication verbale a fait dialoguer de manière très féconde ingénieurs, informaticiens et linguistes. R. Jakobson a été parmi les premiers à proposer un modèle de communication élaboré à propos du langage ; néanmoins cela n'exclut pas l'existence d'autres théories antérieures, au contraire, la description du processus de la communication était depuis très longtemps le souci majeur des théoriciens.

2-1-Théories et modèles de la communication

Il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive, tant les modèles sont nombreux et complémentaires, nous cherchons à citer une évolution générale en donnant les plus connus de ces modèles et l'apport qu'ils ont induit, surtout que le célèbre structuraliste américain, R. Jakobson, a affirmé que l'étude de la communication verbale et les théories des ingénieurs sont étroitement liées.

Les premières théories de la communication ont été élaborées au milieu du XXème siècle par des ingénieurs américains qui cherchaient des solutions aux problèmes techniques liés à la perte d'information notamment lors de la transmission télégraphique et pour ces premiers théoriciens, la communication se limite au transfert d'une information entre une source qui l'émet et une cible qui la reçoit.

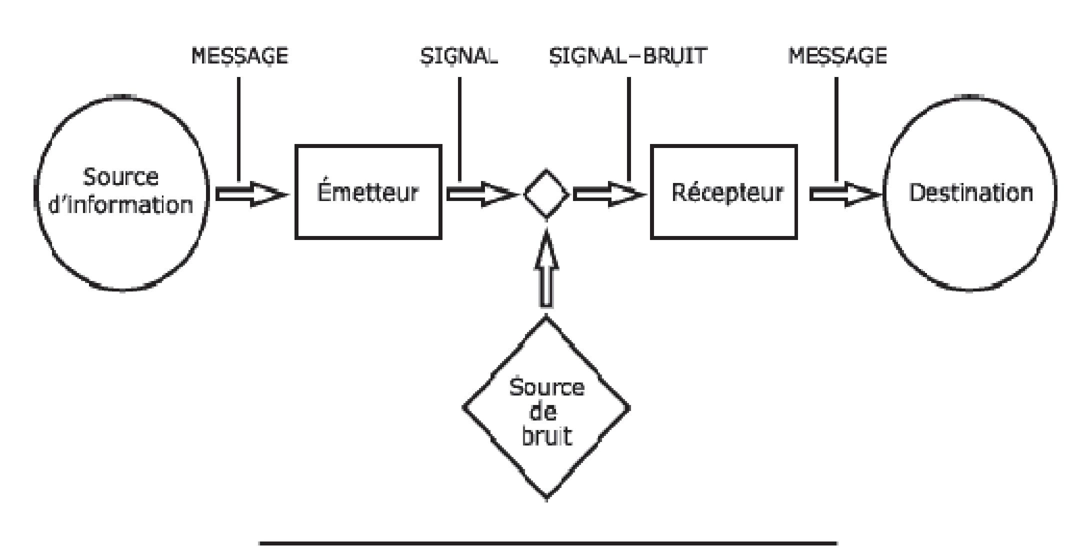
2-1-a-Le modèle de Shannon et Weaver [1]

Shannon était un ingénieur, Weaver, un philosophe. Leur modèle était centré sur la théorie du traitement de l'information. Il s'agit d'un système

[1] Claude SHANNON et Warren WEAVER, « *Théorie mathématique de la communication.* » [En ligne], In : Communication et Information ,N°6 , 1975, p.33. http://www.nedelcu.net/art/plan/cominfo/Shan-Wea-Theo- communication.pdf

mécanique car il a été élaboré pour des besoins des laboratoires BELL aux USA. Ils se sont préoccupés essentiellement de régler les problèmes de transmission télégraphique , ils voulaient savoir comment une source d'information peut apporter un message à une destination avec un minimum de distorsion en dépit d'interférences.

Système de communication



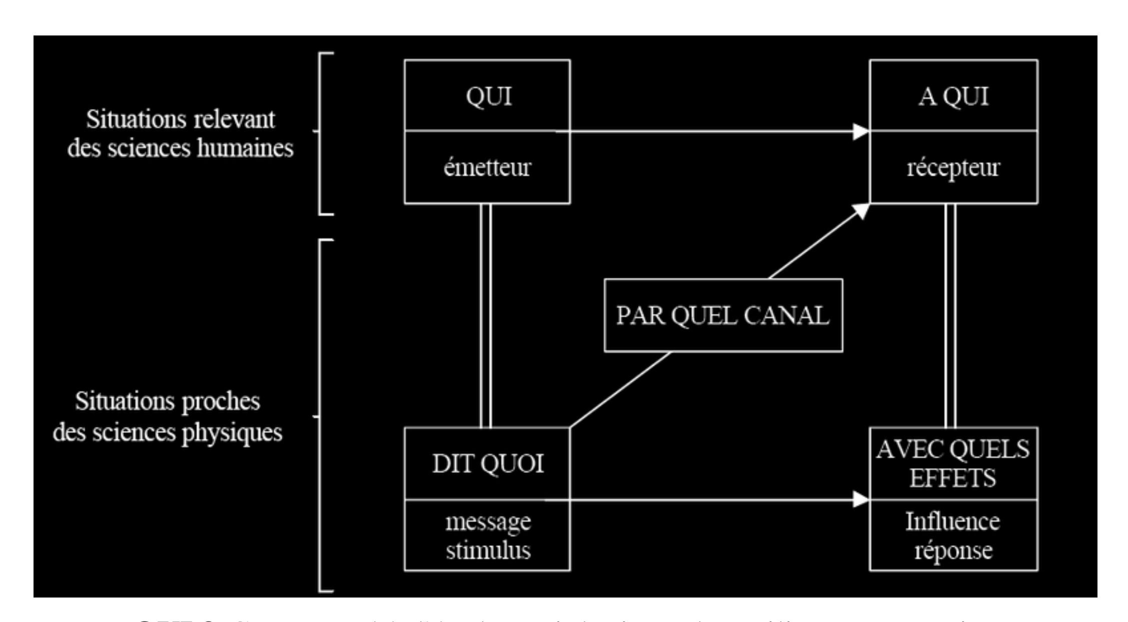
D'après Warren Weaver *Théorie mathématique de la communication*

Malgré que cette théorie a inspiré la plupart des approches de la communication pendant plus de trois décennies, ainsi qu'elle a mis en lumière les différents facteurs qui perturbent la transmission de l'information (bruit), cependant il avait comme même ses défauts qui peuvent être énumérés comme suit:

- C'est un schéma simpliste qui ne peut s'appliquer à toutes situations de communication.
- Il ignore la pluralité des récepteurs.
- Il laisse de côté les éléments psychologiques et sociologiques.
- Il y a absence de rétroaction.

2-1-b-Le modèle d'Harold Dwight Lasswell

Lasswell est assurément l'un des pères de la communication moderne. Selon lui, une action de communication ne peut être décrite convenablement qu'en répondant aux questions suivantes : **Qui ? Dit quoi ? Par quel canal ? A qui ?et avec quel effet ?** Qui peuvent être schématisées comme suit[1]:



QUI ? Correspond à l'étude sociologique des milieux et organismes émetteurs (motivation de communiquer).

DIT QUOI ? Se rapporte au message, à l'analyse de son contenu.

PAR QUEL CANAL ? Désigne l'ensemble des techniques qui diffusent, à un moment donné et pour une société bien déterminée, à la fois l'information et la culture

A QUI ? Vise l'audience, les publics en analysant les variables (âges, sexe...)

AVEC QUEL EFFET ? Suppose une analyse des problèmes d'influence du message sur l'auditoire.

---

[1] Harold Dwight LASSWELL, « *Structures et fonctions de la communication dans la société*. » [En ligne], In : Communication et Information ,N°6 , 1975, p.63.
http://www.nedelcu.net/art/plan/cominfo/Lasswell-Theo- communication.pdf

Ce modèle entrevoit la communication comme un processus d'influence et de persuasion à l'image de la publicité. Il dépasse la simple transmission du message et envisage notamment les notions d'étapes de communication, la pluralité potentielle des émetteurs et des récepteur, les enjeux et les effets de la communication.

Il est critiquable, sur la même base que les critiques émises contre le modèle de Shannon et Weaver. En effet Lasswell, envisage la communication comme une relation d'autorité en négligeant le message de rétroaction (feedback) ainsi que les côtés psychologiques et sociologiques d'une relation. Dans ce modèle, le récepteur reste passif et n'a pas un rôle primordial, cette théorie s'apparente d'avantage à un modèle de propagande que de communication globale.

Avec ces deux modèles, la communication est vue comme un processus linéaire centré sur le transfert d'informations. De plus, ils présentent des situations de communication dégagées de tout contexte. Le rôle de l'émetteur et celui du récepteur sont totalement différenciés. Le récepteur est considéré comme passif, ce qui est tronqué car entre les interlocuteurs existe une inter-influence.En introduisant la notion de contexte et de Feedback, certains chercheurs ont tenté de corriger les défauts de ces premiers modèles.

2-1-c-Le feed-back (les travaux sur la cybernétique[1])

Le feed-back désigne la réaction du récepteur au message émis et son retour vers l'émetteur. Cette notion de feed-back a permis aux chercheurs en sciences-sociales, de franchir un pas en passant d'une vision linéaire de la communication, à la conception d'un processus circulaire. Nous distinguons deux formes de feed-back:

---

[1] la cybernétique peut être définie comme la science constituée par l'ensemble des théories sur les processus de commande et de communication et leur régulation chez l'être vivant, dans les machines et dans les systèmes sociologiques et économiques . Elle a pour objet principal l'étude des interactions entre systèmes gouvernants (ou systèmes de contrôle) et systèmes gouvernés (ou systèmes opérationnels), régis par des processus de rétroaction ou feed-back. D'où le terme « cybernétique » qui provient du mot grec « *kubernesis* », et qui signifie au sens figuré l'action de diriger, de gouverne.

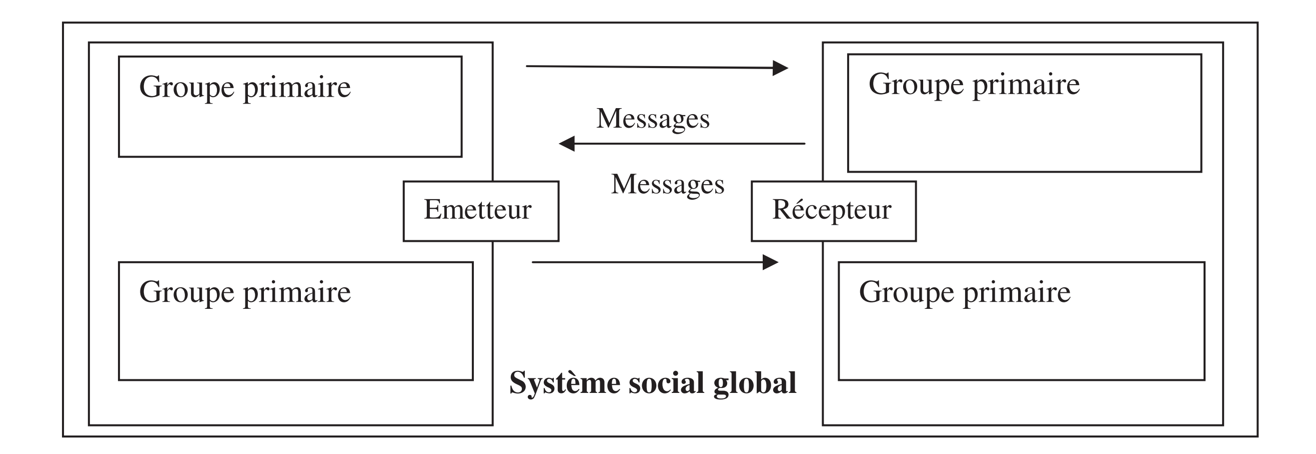
a. **Le feed-back positif** est celui qui conduit à accentuer un phénomène avec un effet boule de neige (hausse de la tension entre les communicants.Entre humains il s'agit de l'énervement entre deux personnes).
b. **Le feed-back négatif** peut être considéré comme un phénomène de régulation qui en amoindrissant la communication, tend à maintenir la relation dans un état de stabilité et d'équilibre. Cette régulation prend plusieurs formes notamment la reformulation ou le questionnement.

2-1-d-Le modèle de Matilda et John White Riley

Les auteurs de ce modèle, John et Matilda Riley ont inclus la notion d'appartenance à des groupes sociaux au sein d'un système social global dans le processus de la communication. Les communicateurs sont donc intégrés à des groupes primaires (familles, amis, communautés...) qui prennent eux-mêmes place dans une structure plus large (catégorie sociale, professions, ...) qui s'inscrit, en définitive, dans un système social global (une société). L'appartenance à ces ensembles (et sous-ensemble) influe directement sur les façons de penser, de voir et d'agir et, par corollaire sur la communication. , ces groupes mêmes évoluent dans un contexte social dont ils dépendent.

L'avantage de ce modèle est l'apparition d'une boucle de rétroaction entre Emetteur et Récepteur qui montre l'existence d'un phénomène de réciprocité, d'une inter-influence entre les individus en présence. Nous pouvons, donc, préférer ce schéma[1]

[1] John et Matilda RILEY, « *Communication de masse et systèmes sociaux.* » [En ligne], In : Communication et Information ,N°6 , 1975, p.83.
http://www.nedelcu.net/art/plan/cominfo/Riley-Theo communication.pdf



2-2- L'apport de Jakobson

L'intérêt essentiel des linguistes, c'est d'avoir rompu avec la perception mécaniste. Ils ont montré que la communication implique de nombreux facteurs remplissant des fonctions diversifiées qui concourent tous à la signification du message. Le linguiste russe Roman Jakobson fut le plus célèbre en proposant et développant un point de vue centré non plus sur la transmission du message mais sur le message lui-même.

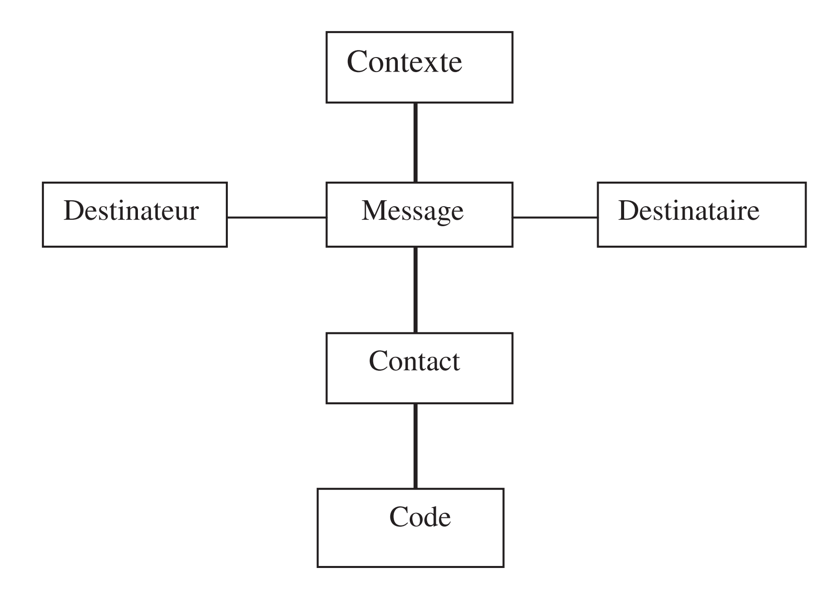
2-2-a- Le schéma canonique de Jakobson

Modèle fondé sur la linguistique, élaboré à propos du langage articulé et proposé par Roman Jakobson afin d'éviter les dangers d'instrumentalisation technique. En outre, il considère que dans l'acte de communication verbale plusieurs facteurs prennent part :

> *Le destinateur envoie un message au destinataire. Pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoie (c'est ce que, dans une terminologie quelque peu ambigüe, on appelle « le référant »), contexte saisissable par le destinataire, et qui est, soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé ;ensuite, le message enquiert un code commun ,en tout*

ou au moins en partie, au destinateur et au destinateur(on, en d'autres termes, à l'encadreur, et ou décodeur du message) ; enfin, le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinateur, et le destinataire ; contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication .[1]

Selon Jakobson, le processus de communication peut être schématisé ainsi :



En vue d'une éventuelle extension de son schéma, Jakobson a choisi une terminologie de grande généralité ;en revanche, il faut avoir conscience du fait que ces termes pourraient être différents sans que le fond des choses en soit changé .D'emblée tout acte de communication englobe six éléments, ce sont :

L'émetteur

Appelé aussi locuteur quand il s'agit d'une communication orale et scripteur quand il s'agit de l'écrit. C'est la source d'où provient le message, c'est-à-dire, c'est lui qui produit et transmet le message, c'est à lui que revient

[1] Roman JAKOBSON, Essais de linguistique générale, Paris, Minuit, 1963, p.213.

l'intention de communiquer, il crée en fait la situation de communication. L'émetteur s'occupe de choix du thème, du code, alors il met en place les éléments constituants d'une communication. Il entame la communication en signalant qu'il parle à quelqu'un : « *Par l'orientation de son corps, la direction de son regard ou la production de formes d'adresse, il doit aussi maintenir son attention par des sortes de « capteurs » (hein, n'est-ce-pas, tu sais, tu vois, j'vais t'dire, etc.) »*[1]

Le récepteur

Il reçoit les messages transmis par l'émetteur, il les interprète et réagit. Appelé aussi interlocuteur, destinataire ou énonciataire, cela dépend du domaine dans lequel il est évoqué. Un seul émetteur peut avoir plusieurs récepteurs, à titre d'exemple ; les émissions radiophoniques ou télévisées, dans un débat télévisuel, l'animateur joue le rôle d'un émetteur qui a plusieurs récepteurs (les invités). En revanche, il est utile de signaler qu'il y a deux cas de récepteurs :

- Récepteur effectif qui après avoir reçu un message de son émetteur, est amené à le décoder, et y répondre.
- Récepteur ciblé auquel le message est véritablement émis, par exemple dans le cas du débat télévisé : l'animateur s'adresse en même temps au récepteur effectif, invité, et au grand public de téléspectateurs surtout ceux concernés par la problématique traitée.

Le canal

Ce facteur désigne la voie matérielle qu'emprunte le message émis pour passer de l'un à l'autre : émetteur ⇄ récepteur (s).

Nous distinguons alors les canaux suivants ; canal auditif, canal visuel, tactile, olfactif ou gustatif. Tous ces canaux, peuvent se superposer dans une même situation communicative, ce que les chercheurs ont appelé une communication multi-canale.

[1] Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, La conversation, Paris, Seuil, 1996 , p. 5.

Le code

Moyen utilisé pour communiquer, un système de signes, tels que ; la langue, le dessin, le geste et autres. L'émetteur et le récepteur doivent avoir en commun le même code afin d'assurer une communication compréhensible, n'empêche que chacun a son propre usage de ce code.

Le contexte (référent)

C'est sur quoi porte le message, ce dont ils parlent.

Le message

Contenu émis de l'émetteur à son récepteur portant sur un référent bien précis et l'ensemble de signes produits et circulant entre émetteur et récepteur, faisant partie d'un code.

2-2-b-Les fonctions du langage

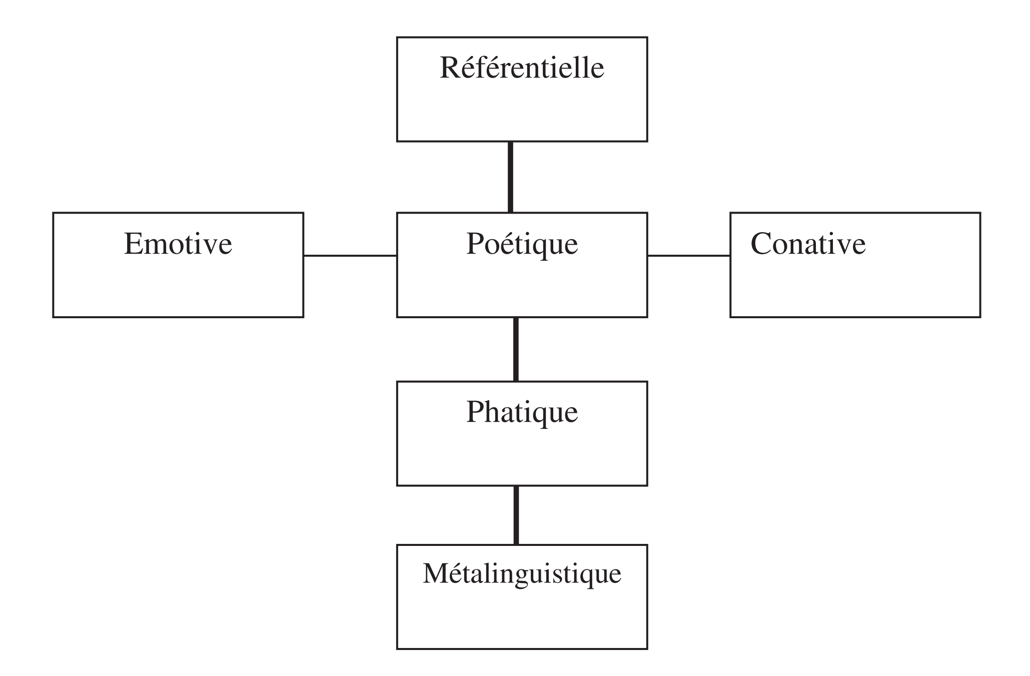
Il est bien évident que la fonction centrale du langage est la communication, mais il n'est pas que cela car il peut servir encore à jouer, à mentir, à agir sur l'autre, à penser ou à mettre la pensée en forme et à exister face aux autres.

Aujourd'hui, les travaux les plus importants concernant les fonctions du langage ont été réalisés par R.Jakobson. Suite aux études de K.Bühler, dont le modèle se limitait à la fonction émotive (expressive), conative et référentielle R. Jakobson démontre, dans ses essais , que la plupart des actes de langage mettent en œuvre six facteurs : un émetteur qui transmet un message à un récepteur dans un contexte, selon un code qui est commun aux interlocuteurs et par le biais d'un canal qui établit et maintient la communication.

Par ailleurs, le linguiste explique que chacun de ces éléments peut faire l'objet d'une attention particulière dans l'utilisation du langage, « *Le langage doit être étudié dans toutes ses fonction.*[1]. », ceci dit que toute fonction est indispensable dans l'acte de communication, et que « *ces fonctions ne s'excluent pas les unes des autres, mais se superposent*[2]. ».

Le langage peut ainsi servir à plusieurs choses à la fois : maintenir le contact (fonction phatique) tout en prenant pour objet le code du message (fonction métalinguistique), par exemple, dans as-tu entendu ce que je t'ai dit ?

Le message linguistique, se caractérise par diverses fonctions, qui vont avec les facteurs présentés dans le schéma canonique de Jakobson, présentées sous formes de schéma, appelé schéma des fonctions[3]



2-2-b-1-La fonction expressive

Une fonction relative à l'émetteur, elle consiste à informer le récepteur sur sa propre personnalité, ou pour lui transmettre une certaine émotion. Centrée sur le destinateur et lui permet d'exprimer son attitude ainsi

[1] Roman JAKOBSON, *op.cit.,* p.214.
[2] *Ibid*.
[3] Christian BAYLON et Xavier MIGNOT, *op.cit.*, p.78.

que son affectivité par rapport à ce dont il parle et ce qui distingue une phrase exclamative tel que Il fait chaud ! De la phrase déclarative Il fait chaud. Dans le premier cas, le locuteur est impliqué dans le message, il a sans doute lui même chaud. Alors que dans le second, ce n'est qu'une simple déclaration, constatation qui renvoie à une réalité.

2-2-b-2-La fonction conative

C'est la fonction relative au destinataire. Elle est utilisée par l'émetteur pour que le récepteur agisse sur lui-même et s'influence. C'est évidemment une fonction privilégiée par la publicité. Il s'agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d'avoir sur ce dernier un effet. Elle est essentiellement représentée par l'emploi de l'impératif et le vocatif.

2-2-b-3-La fonction phatique

Elle est utilisée pour maintenir ou interrompre le contact avec le récepteur. Cette fonction sert simplement à établir la communication, assurer le contact et l'attention entre les interlocuteurs. Il s'agit de rendre la communication effective avant la transmission d'information utile. L'exemple typique est le Allô d'une communication téléphonique.

2-2-b-4-La fonction métalinguistique

Elle correspond au code, le dictionnaire, le mode d'emploi, elle consiste à utiliser un langage pour expliquer le langage utilisé pour transmettre le message. Avant d'échanger des informations il peut être important que l'échange porte d'abord sur le codage utilisé pour le message. Exemples : *Segodnja večerom* veut dire ce soir en russe, le verbe *apprendre* est un verbe irrégulier.

2-2-b-5-La fonction référentielle

Elle est liée au contexte ou référent, elle établit des relations avec le monde extérieur. Appelée également dénotative ou cognitive, permet de parler de toutes les réalités extralinguistiques , qu'il s'agisse d'objets concrets ou d'idées abstraites, d'actions, de qualités, de réalités ou de

concepts imaginaires. Le mot renvoie donc à un référent (la chose nommée).Le référent d'une communication peut être par exemple la table qui se trouve dans l'environnement des interlocuteurs (dans le même contexte), ou alors une culture, un pays. C'est une fonction extrêmement utilisée puisque la plupart des discussions et des textes dans le monde contiennent une information.

2-2-b-6-La fonction poétique

Elle concerne la communication quotidienne et plus précisément l'organisation implicite de la langue. Cette fonction accorde une importance particulière à l'aspect esthétique du message transmis. Elle utilise des procédés qui permettent de mettre le langage même en valeur dans des œuvres en vers que dans celles en prose.

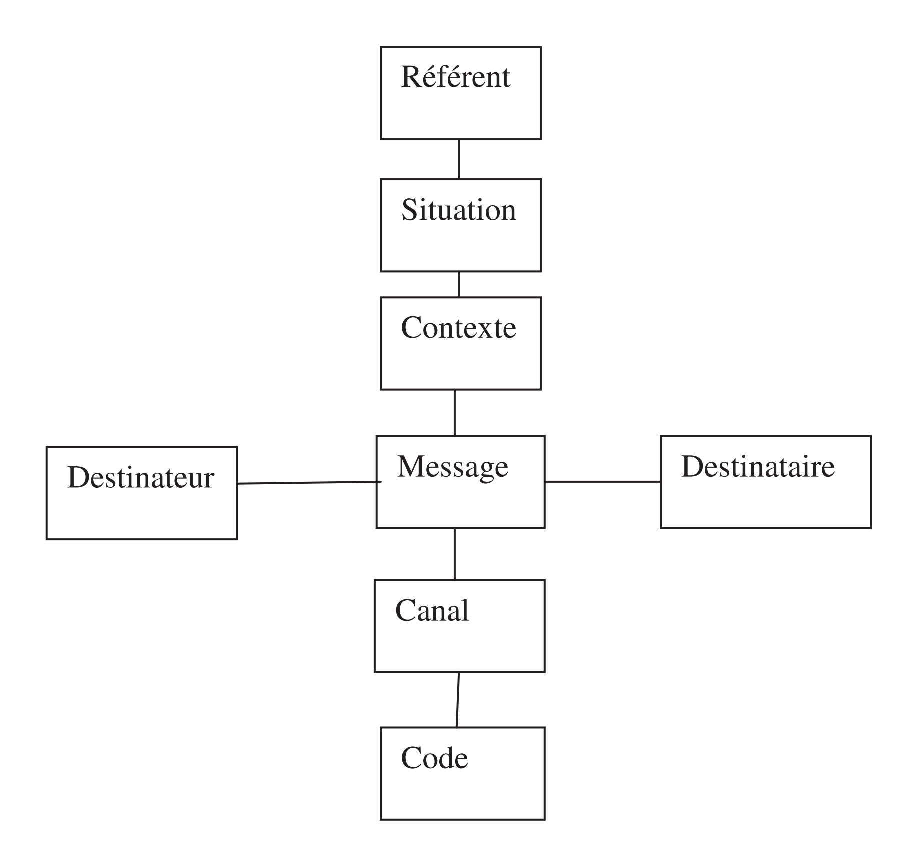
2-3- Une remise en question du schéma de Jakobson

Le modèle jakobsien semble toujours incomplet aux yeux des autres spécialistes, la notion de situation n'y figure pas, alors qu'elle représente le lien des partenaires (émetteur et récepteur) à un lieu (un endroit précis) et à un moment (une époque précise).

Pour sa part, sous le terme de contexte, Jakobson regroupe les trois facteurs ,à côté du contexte en considérant que tous les messages forment un tissu , un ensemble et que quelques éléments d'un message, ne peuvent avoir un sens qu'en se référant à ce qui précède et ce qui suit ; les spécialistes distinguent la situation de communication ainsi que le référent, qui désigne ; à quoi renvoie le message, ce qu'il cherche à décrire et quand il décrit.

De ce sens, un autre schéma[1] a été proposé tout en décortiquant les éléments regroupés précédemment, par Jakobson, sous le terme de contexte

[1] *Ibid.*



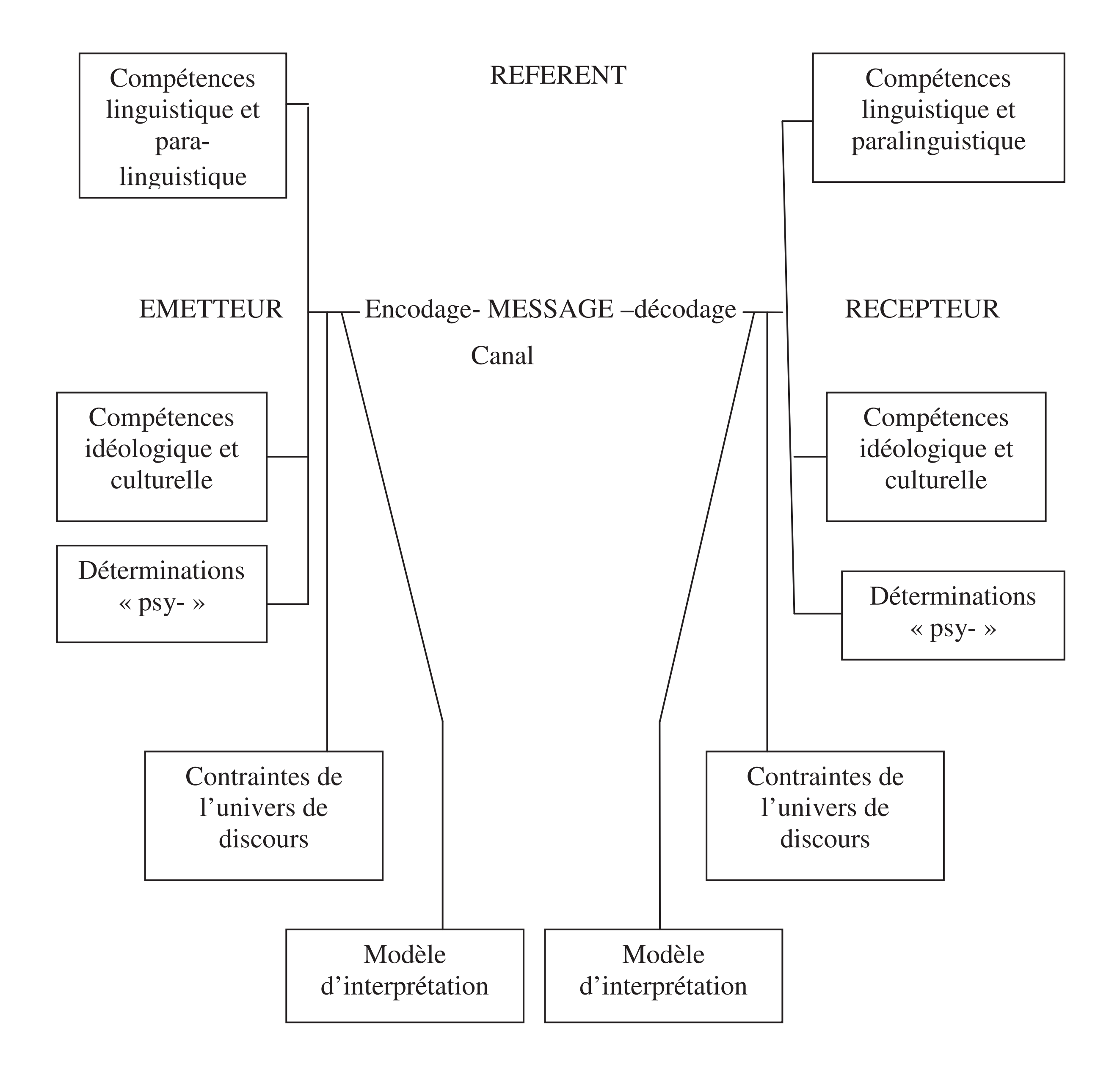
Malgré cette extension du schéma de Roman Jakobson est-il vraiment capable d'analyser toute communication orale ?En fait, il s'est avéré que ce schéma avec toutes ses fonctions, et malgré les compléments dont il était susceptible appelait une profonde réorganisation.

2-4-Le schéma canonique revisité

Malgré ses apports précieux pour la linguistique, l'analyse de R.Jakobson pose un certain nombre de problèmes que beaucoup de linguistes n'ont pas manqué de relever. En effet, le présent schéma représente une situation idéale dans laquelle il y a émission du message, suivie par une réception, alors un simple processus d'encodage/ décodage tout en mettant à l'écart les autres facteurs intervenant et déterminant la communication. Les facteurs qui ont été vraiment négligés dans ce schéma sont ceux composant

une communication non verbale ainsi que les différentes contraintes de l'environnement.

Donc, il était utile d'élaborer un autre modèle d'analyse qui répond à ces besoins et résout toute particularité du discours oral, un modèle pour analyser les conversations quotidiennes et effectives, conversations orales, constituées du verbal et du non verbal. Ces facteurs conditionnent d'une manière ou d'une autre le déroulement de la conversation. Voici la reformulation du schéma de Jakobson proposée parC.Kerbrat-Orecchioni, après l'avoir critiqué[1]



[1] Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, L'énonciation, Paris, Armand Colin, 1999, p.21.

Selon C.Kerbrat-Orecchioni l'univers de discours doit figurer sur le schéma de communication, dans la mesure où :

> *Il est inexact en effet de présenter l'émetteur comme quelqu'un qui pour confectionner son message, choisit librement tel ou tel item lexical, telle ou telle structure syntaxique dans le stock de ses aptitudes langagières, et puise dans cet immense réservoir sans autre contrainte que « ce qu'il a à dire ». Des contraintes supplémentaires apparaissent qui fonctionnent comme autant de filtres limitant les possibilités de choix* [1].

D'autre part, « *Il est de tradition d'inaugurer toute réflexion concernant ce problème de la communication verbale par le rappel de la façon dont Jakobson envisage son fonctionnement à partir de l'énumération de ses différents ingrédients constitutifs*[2]. »Par conséquent, il est impossible de dissocier le linguistique et le paralinguistique, que ce soit prosodie ou mimo-gestualité, car toute communication orale est multi-canale[3] .

3-La communication non verbale

Nous passons une large partie de notre vie à communiquer, consciemment ou inconsciemment et pourtant la communication pose régulièrement des difficultés qui aboutissent à des incompréhensions et des conflits. Il ne suffit donc pas de pratiquer intensivement la communication pour bien la maîtriser.

Souvent, dans les cas de malentendu, le locuteur utilise des formules telles que : «Non, ce n'est pas ce que je voulais dire.»,« tu as mal interprété mes paroles.», « tu ne m'as pas compris. »,«Non, s'il te plait, je ne visais pas ça», mais le recours à d'autres moyens, des gestes ou des mimiques : hocher la tête, fermer les yeux, sourire, respirer ,soupirer…, évite parfaitement ces

[1] Véronique TRAVERSO, L'analyse des conversations,Paris , Nathan,1999, p.6.
[2] Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *op.cit.*
[3] Véronique TRAVERSO, *op.cit.*

expressions et peut sans doute transmettre le message voulu sans aucune nuance de sens.

En effet, à l'oral, les éléments verbaux et non verbaux se présentent simultanément aux interlocuteurs. Les gestes et le contexte apportent leurs informations en même temps que les éléments segmentaux (mots), lorsque quelqu'un dit : « Attention ! » Il peut appuyer le message verbal par un geste de l'index par exemple . Pour tout dire le non-verbal vient pour confirmer le message.

D'emblée, la communication met en jeu des éléments hétérogènes, pas uniquement linguistiques, qui contribuent ensemble à construire le message. Ceci s'applique particulièrement à la communication orale où la parole (message verbal) est accompagnée d'éléments de nature non verbale: des moyens auxiliaires s'additionnent aux moyens linguistiques (relevant du système doublement articulé) pour ajouter à la valeur communicative du message et, parfois, y suppléer. Nous classons généralement parmi eux des éléments tels que les caractéristiques de la voix, les mimiques ou les gestes.

3-1- Définition

Afin de donner une définition de l'expression communication non verbale il serait opportun de spécifier la signification du terme non verbal. Non verbale signifie simplement tout ce qui n'est pas verbal, en pratique : tout ce qui n'est pas langage articulé, considéré comme moyen le plus raffiné et évolué à travers lequel les hommes entrent en relation réciproque.

Par conséquent, si nous entendons par communication un échange dynamique, l'envoi et la réception des informations, pensées, attitudes, signes, la communication non verbale peut être définie comme une construction et un partage des significations qui arrivent sans emploi de la parole.

Certains auteurs, en fait, comme J.Greene et B.Burleson, préfèrent donc parler de la communication qui emploie la parole ou de la communication sans parole[1]. D'autres, comme par exemple M.Argyle, nomment ce type de communication de *bodily communication*[2] (langage de de corps), parce que plusieurs signes non-verbaux sont exprimés à travers les gestes et les mouvements des parties déterminées du corps.

Dans son sens le plus large, la communication non verbale désigne « *tous les modes de communication n'ayant aucun recours au verbe. C'est une communication sans parole, sans mots*[3] .». Le plus souvent, nous utilisons cette expression pour désigner tous les petits gestes incontrôlés. Autrement dit, une communication basée sur la compréhension implicite de signes non exprimés par un langage : l'art, la musique, la kinesthésie, les couleurs, voire les vêtements ou les odeurs…

En effet, l'assemblage et la compréhension ou l'interprétation de ces signes sont dans leur grande majorité dépendants de la culture . Mais nous définissons en premier lieu la communication non verbale à travers le corps, la posture, les gestes ou encore les différentes expressions du visage. Il s'agit de messages inconscients que nous envoyons à notre insu et que nous recevons sans même nous en rendre compte.

La communication non verbale désigne, donc, un système couvrant les messages traités par l'ensemble des médias individuels sauf le médium linguistique ,c'est-à-dire, l'ensemble des éléments d'information non-transmis par le langage lors d'une situation de communication, un mode n'ayant aucun recours au verbe .

---

[1] John GREENE et Brant BURLESON, *Handbook of Communication and Social Interaction Skills*, London, Methuen, 1980,p.75. http://books.google.fr/books?id=9hIBiLIzwaEC&pg=PA4&lpg=PA4&dq=Greene,+J.,+Burleson+B.,+1980.+Handbook+of+Communication+and+Social+Interaction+Skills.&source

[2] Michael ARGYLE, *Bodily Communication*, London, Methuen, 1992, p.12.

[3] Lucien SFEZ, Dictionnaire critique de la communication, Paris, Puf , 1993, p.214.

3-2-Importance de la communication non verbale

Il est admis communément que la communication non verbale est omniprésente dans notre vie quotidienne, ainsi les premiers messages d'un être humain sont d'ailleurs non verbaux : Ce sont les gestes, les sourires, les regards échangés entre une mère et son bébé. L'enfant commence petit à petit à les interpréter, il y répond par mimétisme et s'initie rapidement à son code non verbal pour comprendre les premiers messages de sa vie. Néanmoins, vu l'importance accordé au langage articulé, ce moyen fera passer à l'arrière plan quelques années plus tard**.**

En dépit, de la valeur considérable réservée à la communication verbale, le non verbal en est parfois supérieur, par le simple biais que l'information qui passe par ce moyen est plus rapide, sinon son impact est immédiat. Un exemple frappant expliquera cette idée, c'est celui d'une maman qui fait recours aux gestes pour exprimer son affection, par exemple, il lui suffit de prendre son enfant dans ses bras, pour lui dire combien elle l'aime sans qu'elle fasse appel aux mots.

La communication non verbale a certes peu intéressé les linguistes. En revanche d'innombrables travaux ont montré l'importance de la composante corporelle dans l'acte global de communication, en effet, lors ses recherches concernant la problématique de la communication, P.Watzlawick annonce clairement : « *on ne peut pas ne pas communiquer*[1]. », autrement dit, si nous nous arrêtons de parler, c'est le corps tout entier qui communique. Certains gestes, porteurs de significations communément acceptées, prennent en charge des messages.

Par ailleurs, le côté non verbal dans la communication, non moins important du verbal, peut être, au contraire, il nous aide à mieux classer le locuteur dans sa communauté linguistique, à renseigner sur son état

[1] Paul WATZLAWICK[Cité dans Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, « *Nouvelle communication et analyse conversationnelle*. »[En ligne], In : Langue française, N°70, 1986, p. 7.]
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1986_num_701_6368

émotionnel, à analyser même sa personnalité d'après le comportement dévoilé dans l'échange, etc., dans ce sens toujours, A.Oger- Stefanink rajoute : « *on sait aujourd'hui(…) que l'essentiel de la communication est non-verbale*[1].»

En guise de conclusion, la place qu'occupe la communication non verbale, d'après plusieurs chercheurs et de nombreuses études primordiales, est importante dans la transmission du message, il est évident que la communication est un processus complexe qui peut réaliser l'absence totale du langage parlé, comme le démontre R,Adler et N.Toune « *il est impossible de ne pas communiquer, les expressions du visage, les gestes et autres comportements non verbaux signifient que, même si nous pouvons nous arrêter de parler, nous ne pouvons pas arrêter de communiquer*[2] .» et tel que l'affirment D. Sperber et D.Wilson : « *le langage n'est pas un moyen nécessaire pour communiquer: la communication peut exister sans code*[3]. »

3-3-Les éléments de communication non verbale

Les signaux analogiques ont été les premiers signes utilisés par l'homme : ils comprennent les actions ainsi que le paralangage ; ces signes ne renvoient pas à des codes précis, même si l'expérience et le contexte interviennent dans leur compréhension. La communication analogique n'est pas guidée par la conscience et la volonté ; elle relève plus de l'inconscient et de l'intuitivité. Donc, le nom de communication relationnelle ou de non verbale lui a été également attribue, puisqu'elle échappe à la maîtrise du niveau conscient. D'après A. Mucchielli, elle fonctionne « *sur le mode de l'expérience totale, intuitive et indicible*[4]. »

---

[1] Annick OGER-STEFANINK, *La communication, c'est comme le chinois, cela s'apprend*, Paris, Les échos, 1967.p.56.
[2] Ronald ADLER et Neil TOUNE, communication et interaction, Montréal, Etudes vivantes, 1991, p.12.
[3] Dan SPERBER et Deirdre WILSON, la pertinence, communication et cognition, Paris, Minuit, 1989, p.259.
[4] Antoine MUCCHIELLI, Les Situations de Communication, Paris, Armand Colin, 1991, p.56.

Les signaux digitaux sont apparus plus tard dans l'histoire humaine, et correspondent aux mots : le langage en est le support. La communication digitale ou verbale correspond au contenu proprement dit des échanges : elle relève de la conscience et donc aussi de l'analyse. Toute communication interpersonnelle consiste en un mélange du verbal et du non verbal.

L’acte de communication implique déjà l’usage verbal, toutefois, il ne soit rendu possible que par la présence d’indications paralinguistiques appropriées : « *nous parlons avec nos organes vocaux, mais c’est avec tout cops que nous conversons* »[1] De plus, selon C.Baylon et X.Mignot , lors d’un échange, nous transmettons l’information à travers plusieurs moyens[2]

Vocal -verbal : le mot phonétique comme unité linguistique

Vocal -non verbal : L’intonation, la qualité de la voix, l’emphase….

Non vocal-verbal : Le mot graphique comme unité linguistique

Non vocal-non verbal : l’expression du visage, les gestes, les attitudes….

En effet, Nous pouvons schématiser ces moyens de communication de l’information ainsi :

Les moyens de communication d’une information

Vocal/Verbal	Vocal/Non verbal	Non vocal/ Verbal	Non vocal /Non verbal
Le mot phonétique comme unité linguistique	L’intonation, la qualité de la voix, l’emphase	Le mot graphique comme unité linguistique	L’expression du visage, les attitudes

[1] David ABERCROMBIE[Cité dans Christian BAYLON et Xavier MIGNOT, *op.cit*, p.142.]
[2] *Ibid*.

La communication non verbale comprend un ensemble vaste et hétérogène des processus ayant des propriétés communicatives, en effet, Il existe plusieurs classifications des procédés de la communication non verbale. G. Barrier [1]en propose une récente.

Les éléments de la communication non verbale sont disposés selon une échelle commençant par les comportements plus manifestes et macroscopes comme l'aspect extérieur, les comportements de relation spatiale avec les autres (rapprochements, prises de distance) et les mouvements du corps (du tronc, des membres ou de la tête), jusqu'aux activités moins évidentes ou plus fugaces, comme les expressions faciales, les regards et les contacts visuels, les intonations vocales. Ces dernières, en fait, qui accompagnent les expressions verbales, sont nommées souvent paraverbales, mais appartiennent au répertoire des signes non verbaux .Il y a donc:

- **L'aspect extérieur**

La formation physique, la silhouette, vêtement.

- **Le comportement spatial**

La distance interpersonnelle, le contact corporel, l'orientation dans l'espace, le parfum.

- **Le comportement cinétique**

Les mouvements du tronc et des jambes, les gestes des mains, les mouvements de la tête.

- **Le visage**

Le regard , le contact visuel et l' expression du visage.

- **Les signes vocaux**

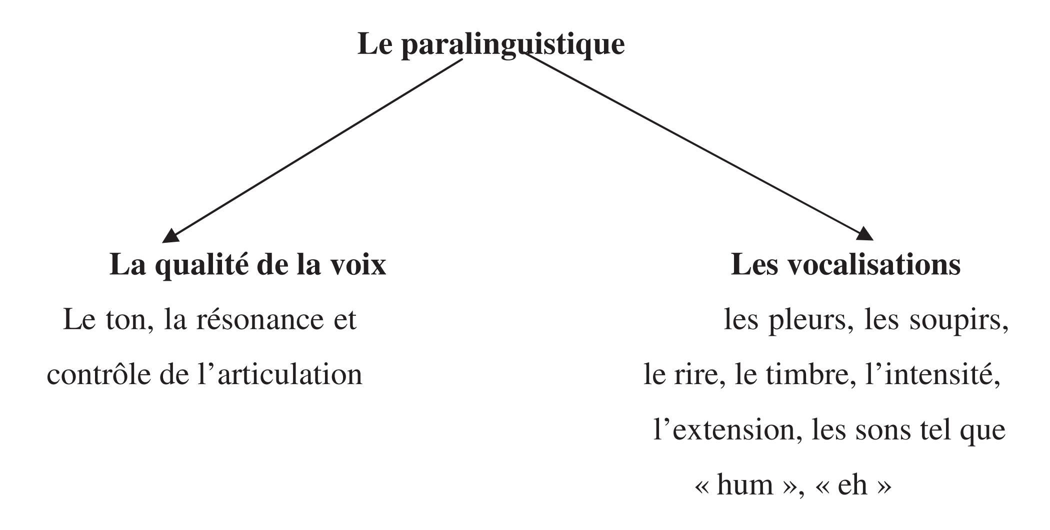
Les signes vocaux verbaux dotés de signification paraverbale , les signes vocaux non verbaux, les silences.

[1]Guy BARRIER, La communication non verbale, comprendre les gestes et leur signification , ESF, 2006, p.18.

Il existe d'innombrables travaux concernant ces cinq groupes de signes. A cet égard, et vu la nature du travail que nous menons, nous allons commenter le dernier groupe ; il s'agit donc des signes vocaux et plus précisément ceux vocaux non verbaux.

Pendant une conversation, nous utilisons les messages composés de paroles et une série d'éléments non proprement linguistiques. G.Trager[1] utilise le terme paralinguistique et en distingue deux catégories:

- **La qualité de la voix** elle se réfère aux caractéristiques individuelles du parlant
- **Les vocalisations** y compris les caractéristiques vocales qui expriment les émotions, puis les qualifications vocales et enfin les ségrégations vocales



A l'instar de cette classification, M.Argyle fournit une autre[2], qui divise les comportements vocaux en trois catégories :

- **Les caractéristiques extralinguistiques de la voix** ce sont les aspects permanents, qui dépendent de l'aspect anatomique et de la façon de régler son propre appareil vocal.

---

[1] George TRAGER [Cité dans Agnieszka HENNEL-BROZOZOWSKA ,« *La communication verbale et para-verbale* » [En ligne], In : Synergies Pologne , 2008 ,p.24.] http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Pologne_SP2008/La com.pdf
[2] Micheal ARGYLE,*op.cit*.,p.45.

- **Les caractéristiques paralinguistiques du ton de la voix**, qui servent à envoyer des informations sur l'état émotionnel et sur les attitudes interpersonnelles.
- **Les caractéristiques de la réalisation phonétique** qui se référent essentiellement à l'accent du parlant et à sa prononciation.

De plus, il propose une division entre les signes vocaux liés au discours, appelé aussi signes vocaux verbaux et les signes vocaux indépendants du discours, signes vocaux non verbaux. Suivant cette dernière catégorisation dans les signes vocaux verbaux nous distinguons trois paramètres divers qui déterminent les caractéristiques de la voix, essentiels pour la compréhension de l'énoncé linguistique

- **L'intonation** égale à la fréquence de la voix (haut ou bas, selon la plus ou moins forte tension des cordes vocales) : cela varie fréquemment pour donner un accent interprétatif aux paroles à l'intérieur de l'énoncé (du type conclusif, interrogatif, suspense, exclamation etc.). Par l'intonation descendante, par exemple, il est possible de communiquer la fin de notre énoncé.

- **L'intensité** dépond du volume de la voix (fort ou faible) : grâce à lui il est possible de souligner, accentuer et emphatiser des éléments particuliers, paroles ou expressions, par rapport aux autres.

- **La vélocité** liée au temps de la succession des syllabes (nombre de syllabes par secondes).

Les signes vocaux non verbaux (le paraverbal) sont liés à la qualité de la voix de la personne parlante. Ils permettent de différencier un individu d'un autre, de reconnaître une voix familière au milieu des autres, ils sont aussi utilisés pour estimer les caractéristiques de la personnalité, de l'état d'émotion ainsi qu'à produire la bonne signification du message

émis. Ils sont essentiels à l'intercompréhension entre interlocuteurs car ils facilitent le découpage des énoncés en unités perceptuelles porteuses de sens.

3-4-Le paraverbal et la structure communicative

La communication est souvent fondée sur l'intention d'émettre un message en vue de donner une opinion, échanger des informations avec le récepteur ou tout simplement entrer en contact avec des gens. En règle générale, au moment où il produit un signal, l'émetteur conscient de ses moyens agit pour y parvenir par référence à la finalité qu'il s'est fixée.

Bien entendu , la vie quotidienne nous offre plusieurs situations où nous émettons des messages et nous modifions le comportement de nos proches à notre insu car le système verbal de communication s'accompagne d'un système paraverbal, parfois même plus signifiant que le premier ; ainsi, avant même de terminer ce qu'il veut dire, le locuteur fournit une abondance d'informations par l'intermédiaire de la façon dont il émet son message ;à cet égard et comme la communication est multi-canale nous pouvons pas faire abstraction aux moyens paraverbaux qui jouent un rôle capital dans la transmission de la signification.

C.Kerbrat-Orecchioni[1] décompose le paraverbal en matériel prosodique et vocal. Après avoir remarqué l'ambiguïté du terme prosodie, elle retient la définition suivante, proche de celle des phonéticiens : « [...] *on entend aussi par faits prosodiques l'ensemble des traits suprasegmentaux qui, durant l'émission vocale, se surajoutent à la chaîne phonique sans en épouser le découpage en phonèmes.*[2]».

À cette définition elle rajoute une extension où elle cite comme matériel prosodique : l'intonation, les pauses, l'intensité articulatoire, le débit, les particularités de la prononciation tout en affirmant que ces unités

---

[1]Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 1990, p.137.
[2]Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation.* [En ligne], Thèse de Doctorat d'Etat, Université Lille, 1977, p.58. http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/34/72/62/PDF/these_ Kerbrat-Orecchioni.pdf

prosodiques constituent un véritable sous système de la langue. Elles permettent aux énonciateurs de véhiculer un ensemble linguistiquement structuré.

La prosodie est un système linguistique qui permet au sujet énonçant de s'exprimer, elle est composée d'un ensemble d'unités qui structurent l'organisation de l'énoncé. Le lien entre unités suprasegmentaux et la communication orale est plus qu'évident dans la mesure où « *la communication se fonde sur une organisation plus ou moins réussie, les faits suprasegmentaux font partie des outils par excellence de son hiérarchisation*[1]. ».

Par conséquent, nous aboutissons à l'idée que la fonction capitale de la prosodie est la structuration de la communication. Par ailleurs, la prosodie d'un énoncé est à la fois déterminée par la représentation syntaxique associée à cet énoncé et ses informations sémantiques. les faits prosodiques jouent, donc, un rôle de premier plan dans la transmission de l'information. Désambiguïseurs sémantiques, ils ont en effet la capacité de déterminer le sens des énoncés syntaxiquement identiques.

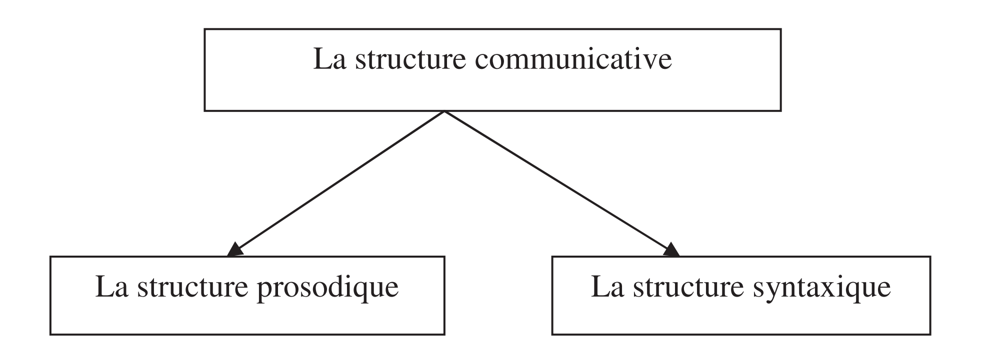
3-5-Prosodie : Enjeux sémantiques

La coexistence de la notion de communication comme ensemble de processus avec la notion de communication comme produit (de ces processus) permet l'émergence de l'information prosodique au niveau discursif. En effet, l'information prosodique s'est présentée d'abord aux yeux des linguistes comme un objet concret qu'ils n'ont pu aborder dans un premier temps que dans le cadre de la description phonétique. Ensuite, associée à la structure syntaxique de l'énoncé, les spécialistes ont constaté que l'information prosodique a besoin de la prise en compte concrète de l'échange verbal comme produit pour être reconnue.

---

[1]Elisabeth DELAIS-ROUSSARIE, *Phonologie et Grammaire : études et modélisation des interfaces prosodique*[En ligne], Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), Université de Toulouse-le Mirail, 2005,p.46.
http://tel.toulouse-univ/docs/156/PDF/these_ Delais-Roussarie.pdf

En fait, la production des structures prosodiques ne suppose pas un encodage syntaxique préalable mais propose un traitement intégré de la syntaxe et de la prosodie. Il s'agit de deux structures qui coopèrent, le cas échéant par le biais de rendez-vous structurels, pour la construction du sens. Elles se configurent donc fondamentalement en réponse aux instructions provenant des niveaux supérieurs de traitement : les niveaux symbolique et communicatif que nous pouvons schématiser comme suit :



Selon M.Rossi « *la prosodie entretient des relations étroites avec la syntaxe*[1]. ».La prosodie et la syntaxe sont des systèmes adaptatifs où les instructions projetées par la structure communicative sur la structuration intono-syntaxique du message, les contraintes internes à chaque niveau de traitement sont : le rythme pour la structure intonative, les règles d'organisation et le lexique pour la syntaxe.

Par conséquent, la prosodie peut être utilisée pour résoudre les ambigüités syntaxiques, elle est partiellement déterminée par la structure syntaxique. Ainsi dans : Le marchand de draps français. La segmentation (Le marchand de draps) (français), ne correspond pas à (Le marchand) (de draps français).

La prise en compte de l'importance sémantique des faits prosodiques dans la communication orale met en relation ce qui est dit avec la structure

[1] Mario ROSSI, L'intonation, le système du français : description et modélisation , Paris, Ophrys, 1999, p.7.

intono-syntaxique, et permet de rendre à la prosodie la véritable dimension de son rôle discursif : soit qu'elle transmet la structure effective du discours, soit qu'elle met en valeur l'information importante. La prosodie est un enjeu important car à côté de ses fonctions du découpage et de la hiérarchisation syntaxique, elle remplit un rôle sémantique. D'emblée, par définition, la prosodie est un phénomène suprasegmental, lié à la communication, grâce auquel les interlocuteurs communiquent sans difficultés ni malentendus communicatifs

Conclusion

Toute parole ne peut naitre que dans un lieu de communication et d'échange. À cause précieusement de l'importance de la communication orale dans le domaine où s'inscrit notre recherche, nous avons constaté qu'il est crucial de l'analyser. Notre étude porte sur le langage humain en tant que système complexe de représentation du monde en interaction avec nos semblables, or, il se matérialise de différentes manières.

Fondamentalement, nous pouvons classifier la communication en fonction de différents critères (canal, thème, registre…), en effet, une distinction habituelle dans son analyse est celle qui sépare la communication verbale du non verbale .Dans ce chapitre la distinction entre les deux types de communication s'impose puisque dans notre travail nous nous intéressons aux échanges naturels où il ya coexistence du langage doublement articulé et celui dit paraverbal.

Partons de la genèse du mot jusqu'à l'identification de quelques théorie et modèles, nous avons ensuite constaté qu'il est nécessaire de déterminer les ressources non-verbales de la communication notamment la prosodie qui joue un rôle déterminant dans la communication humaine, ce premier chapitre s'achève par quelques commentaires définissant la dimension sémantique des unités prosodiques et leurs relations étroites avec l'organisation syntaxique. Nous envisagerons d'évoquer brièvement dans les lignes qui suivent les principaux aspects de la prosodie du français.

Deuxième chapitre

Le système suprasegmental du français

Introduction

En plein essor, l'étude de la communication orale, qui élabore de nombreuses hypothèses quant aux rôles que jouent leurs éléments constitutifs, commence à intégrer la prosodie et reconnaitre son étude comme essentielle dans la compréhension et le fonctionnement du langage. En effet, la communication orale contraint le locuteur à exprimer la variété de ses intentions communicatives en usant d'un ensemble limité de moyens. Les éléments lexicaux, leur ordre d'énonciation, les marques morphosyntaxiques et les morphèmes intonatifs permettent une bonne transmission de l'information.

En l'occurrence, à côté des propriétés segmentales (qui se rapportent aux segments, aux phonèmes), le français présente également une série de propriétés phonologiques qui sont attribuables à des suites de sons plus grandes que les segments isolés (les syllabes ou les mots).Ces propriétés sont appelées prosodiques ou suprasegmentaux tel que l'accent, le rythme la pause et l'intonation. La conceptualisation de ces éléments en langue étrangère n'est ni évidente, ni facile. D'une part, ces éléments sont très liés, il est difficile de les séparer, d'autre part, le locuteur étranger ne change pas facilement ses habitudes articulatoires, rythmiques et intonatives acquises avec la langue maternelle.

L'étude de la prosodie dans le cadre de la linguistique est récente notamment parce que son appartenance à la linguistique a été longtemps niée et elle demeure relativement méconnue par certains linguistes. Au Cours des dernières années, les recherches prosodiques ont suscité un engouement hors du commun grâce auquel elles ont reçu un nouvel élan et ont gagné tous les domaines couverts par les sciences du langage, la décennie qui s'achève a vu éclore plusieurs modèles mais la dimension sémantique de la prosodie prend de l'ampleur car ce phénomène joue un rôle déterminant dans la construction du sens de la chaîne parlée : il véhicule le sens du message.

Étudier le système prosodique d'une langue signifie examiner son système accentuel ou rythmique et son système mélodique ou intonatif .Au cours de ce second chapitre, nous ferons un rapide survol descriptif de ces phénomènes, dits suprasegmentaux, afin de mettre en relief la restreinte solidarité qui les unit dans leurs comportements fonctionnels et leur étroite parenté.

1- La prosodie

Toute manifestation parlée a trois faces : en même temps elle nous fait savoir qui parle, ce qu'il dit, et sur quel ton il parle. Savoir qui parle nous renvoie au domaine de la communication et plus particulièrement de l'énonciation ; et ce qu'il dit est un fait de langue doublement articulé[1] ; sur quel ton il parle intéresse la prosodie.

Chaque langue possède une organisation prosodique spécifique, particulièrement évidente lorsque nous entendons un locuteur s'exprime dans une langue qui nous est étrangère, c'est d'abord la prosodie de cette langue que nous décelons, puisque nous sommes incapables de la segmenter en unités significatives.

La prosodie est la partie de la phonétique articulatoire qui a été longtemps considérée comme un fait marginal, c'est-à-dire qu'elle n'est pas nécessaire à la définition spécifique du langage humain. Elle est restée ignorée au bord de route, quoiqu'il soit reconnu unanimement que toute imprégnation naturelle avec une langue se fait d'abord par son côté oral où les éléments prosodiques: le rythme, le débit, la pause, l'accent et l'intonation sont primordiaux dans l'organisation de l'information orale.

[1] Selon André MARTINET, le langage humain se construit à partir d'une double articulation :
La première est celle des unités sonores qui peuvent être assemblées afin de former de différents mots.
La deuxième est celle des unités significatives qui permettent la composition d'un nombre illimité d'énoncés.

1-1-Qu'est ce que la prosodie?

Nous ne prétendons pas donner une définition exhaustive d'une notion aussi complexe que celle de prosodie. En revanche, il nous semble indispensable de préciser ce que nous entendons lorsque nous utilisons ce terme.

Traditionnellement, la prosodie est la partie de la grammaire qui traite de la quantité et de l'accent. Réservé tout d'abord aux langues antiques, grec et latin, le terme a, dès la Renaissance, été appliqué, avec la même signification, aux langues modernes.

La prosodie de l'Abbé d'Olivet a longtemps fait autorité pour ce qui concerne les règles de quantité syllabique en français ; dans ses traités il explique « *Par ce mot, prosodie, on entend la manière de prononcer chaque syllabe régulièrement, c'est-à-dire, suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, et considérée dans les trois propriétés qui sont l'accent, l'aspiration, et la quantité*[1]. ».

La linguistique a redéfini la prosodie comme l'ensemble des phénomènes dits suprasegmentaux, c'est-à-dire qu'ils se superposent au découpage de l'énoncé en monèmes et phonèmes. Sur ce terrain, la prosodie est complémentaire de la phonologie ,elle étudie une série de propriétés attribuables à des suites de sons plus grandes que les segments isolés (la syllabe ou le mot).

A. Di Cristo définit la prosodie comme « *une branche de la linguistique consacrée à la description (aspect phonétique) et à la représentation formelle (aspect phonologique) des éléments de l'expression orale tels que les accents,*

---

[1] Pierre-Joseph Thoulier D'OLIVET, Traité de la prosodie Françoise [En ligne], Genève, MDCCLX, 1937, p.5.
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k52099c/f6.image

les tons, l'intonation et la quantité[1].».Elle a, donc, pour objet d'étude les propriétés phonique à l'aide desquelles les locuteurs découpent et interprètent le continent sonore.

Un peu plus loin, le linguiste rajoute : « *la manifestation concrète des faits prosodiques, dans la production de la parole, est associée aux variations de la fréquence fondamentale (F0), de la durée et de l'intensité (paramètres prosodiques physiques)*[2]. ».En fait, Les traits susceptibles d'utilisation prosodique sont, bien entendu, **la durée** ; un aspect physique inéluctable de la parole puisque les énoncés se développent dans le temps, et **l'intensité** avec laquelle nous articulons, **la variation de hauteur** et **le timbre** de la voix, Ces aspects sont toujours présents, à un degré quelconque ; dès que la voix se fait entendre il faut bien que les vibrations de la glotte aient une fréquence, ce qui donne une hauteur mélodique déterminée.

- **L'intensité** (ou force) des sons dépend de leur puissance sonore. Le son est fort ou faible suivant que la puissance sonore est élevée ou non ; plus les vibrations des cordes vocales sous la poussée de l'air qui sort des poumons sont amples, plus le son est intense.
- **La hauteur** des sons dépend de leur fréquence c'est-à-dire du nombre de vibrations : plus le nombre de vibrations est élevé, plus le son est aigu; plus il est bas, plus le son est grave.
- **Le timbre** peut être défini comme l'ensemble des vibrations qui se chevauchent. Il est qualifié de clair si cette répartition des vibrations est essentiellement située dans les hautes fréquences et de sombre si elle l'est dans les basses.
- **La durée** se mesure au temps d'émission de la parole. Le rythme de la parole est son organisation dans un déroulement temporel.

Composants fondamentaux des discours oraux, l'ensemble des traits suprasegmentaux sont les traits phoniques qui affectent des séquences dont les limites ne correspondent pas au découpage de la chaine parlée en phonèmes, qu'elles soient inférieures comme les mores, ou supérieures comme la syllabe.

---

[1] Albert DI CRISTO, *op.cit.*
[2] *Ibid.*

La prosodie est donc une partie de la phonologie au même titre que la phonématique, mais est –elle vraiment en marge de la double articulation ?

1-2-La prosodie :en marge de la linguistique ?

Toutes les langues présentent un type d'organisation de double articulation, mais elles ont aussi recours à d'autres procédés. Par exemple le caractère interrogatif est marqué par une montée mélodique de la voix sur le dernier mot. Nous différencions bien l'affirmation : il pleut et l'interrogation : il pleut? La montée de la voix pour la question est l'équivalent de /esk/. Nous pouvons dire que cette courbe mélodique est un signe avec un signifié : "interrogation" et un signifiant perceptible : la montée de la voix.

Alors que **est ce que** se conforme à la deuxième articulation avec la succession de trois phonèmes /esk/ et à la première articulation puisqu'il trouve sa place dans la succession de monèmes; la courbe mélodique, elle, est différente : en tant que signifiant elle n'occupe pas une position particulière dans la chaîne parlée, mais se superpose aux unités des deux articulations. Les faits linguistiques qui ne se conforment pas à l'articulation en phonèmes sont dits « *suprasegmentaux*[1]. »

Pour le père de la phonologie structurale en France, A. Martinet, la prosodie est considérée dès le départ comme hors champ, n'ayant pas de statut linguistique ou du moins un statut trop marginal. En effet, note A. Martinet « *pour fréquent que soient ces phénomènes n'ont aucun caractère d'obligation pour toute langue, alors que toutes les langues présentent la double articulation*[2]. »

Cette position, que Martinet défendra bec et ongle dans ses ouvrages successifs sera régulièrement reprise et argumentée par ses disciples,

[1]Le terme suprasegmental provient de la terminologie américaine. En raison de l'ambiguïté qu'il provoque en plaçant les faits prosodiques au-dessus des segments alors qu'il s'agit en fait de relation parallèle et non de relation supérieure, il est peu employé en France et est remplacé par faits prosodiques ou prosodèmes.

[2] Georges MOUNIN, Clefs pour la linguistique, Paris, Seghers, 1968, p.65.

notamment G. Mounin qui réplique : « *La linguistique actuelle a pris l'habitude de nommer ces phénomènes prosodiques des faits linguistiques marginaux. Le mot ne signifie pas : négligeables. Il signifie exactement non centraux à la définition spécifique de toutes les langues humaines toutefois ils remplissent des fonctions nécessaires à l'organisation des énoncés doublement articulé*[1].» .

1-3-Les fonctions de la prosodie

Les formes prosodiques assument des fonctions variées, parfois plusieurs pour la même forme, que nous pouvons regrouper en trois grands domaines : caractérisation du locuteur, stylisation expressive, structuration linguistique aux plans phonétique, syntaxique ou encore discursif. Selon A.L Dujour et F.Beaugendre « *La prosodie : structure la parole du locuteur permet son identification et véhicule ses émotions*[2]. ».

- **Fonction identificatrice**

Les indices prosodiques peuvent êtres interprétés comme des marqueurs attributifs qui permettent l'identification du locuteur.les variations de l'hauteur, de la durée et de l'intensité donnent des informations sur les caractéristiques physiques de celui qui parle : son âge, son sexe, son état de santé ; sur ses particularités psychologiques comme sa personnalité ou son état affectif du moment ; elles donnent enfin éventuellement des informations sociales sur, par exemple, la profession du locuteur ou sa classe sociale.

- **Fonction expressive**

La prosodie véhicule dans la parole à la fois les attitudes et les émotions exprimées par le locuteur. Elle traduit des phénomènes qui regroupent tout ce qui relève de la situation d'énonciation, de l'émotivité, de l'expressivité et de la personnalité du sujet parlant.

---

[1] *Ibid.*

[2] Anne Lacheret DUJOUR et Fréderic BEAUGENDRE, La prosodie du français, Paris, CNRS, 1999, p.129.

- **Fonction de structuration**

Elle permet d'organiser la mise en perspective de l'information la mise en forme linéaire dans le flux de parole d'une information linguistique très hiérarchisée est la mieux connue des fonctions assumées par la prosodie

Du point de vue perceptif, la prosodie assume en effet plusieurs rôles : elle assiste la segmentation en mots grâce essentiellement aux variations des durées segmentales et à la structure rythmique ; elle aide à la résolution d'ambiguïtés syntaxiques ; enfin, la prosodie contribue à la mise en évidence de la hiérarchie informationnelle grâce au marquage de l'information focalisée qu'elle peut réaliser. Au niveau interactionnel, la prosodie intervient dans la gestion des tours de parole ou comment le mimétisme prosodique est capable de véhiculer l'empathie nécessaire à l'interaction.

Par définition, la prosodie a pour objet les traits phoniques qui affectent des séquences dont les limitent ne correspondent pas au découpage de la chaine parlée en phonèmes. A. Martinet[1] affirme que les faits prosodiques sont nécessairement présents dans tout énoncé parlé. Effectivement, les phénomènes de l'accentuation et de l'intonation permettent de véhiculer l'information liée au sens telle que la mise en relief, mais aussi, l'assertion, l'interrogation, l'injonction, l'exclamation…

2-L'accentuation

Parmi les éléments suprasegmentaux nous comptons l'accentuation qui caractérise toujours une combinaison de phonèmes qu'elle différencie d'une ou de plusieurs autres par ailleurs identiques. Afin de distinguer des autres unités linguistiques de même niveau, elle peut se manifester par l'allongement de la durée de la syllabe, par une intensité plus forte ou par une variation montante ou descendante du contour mélodique.

[1] Andret MARTINET ,Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin,2008,p.83.

L'accentuation est donc un procédé phonique permettant la mise en relief d'une unité linguistique supérieure au phonème (syllabe, morphème, mot, syntagme, phrase). Dans son dictionnaire, J.Dubois affirme : « *L'accentuation consiste à mettre en valeur une ou plusieurs syllabes à l'intérieur d'un mot ou d'un groupe de mots en les prononçant avec une caractéristique phonique qui les distingue des autres mots*[1] .».

Le français est considéré comme une langue à accent fixe, il y est toujours à la fin du groupe de mots. Certains linguistes affirment que les langues à accent fixe sont des langues sans accent. Le principal argument qui soutient cette thèse est que l'accent n'assume pas une fonction distinctive[2] . En effet, l'anglais utilise, tout comme l'allemand, l'espagnol, le portugais et d'autres langue, un accent de mot, alors que le français possède un accent de groupe de mots, à mesure que le groupe s'allonge, l'accent se déplace pour se placer toujours sur la syllabe finale du groupe : Un ba**teau** .

Un beau ba**teau.**

Un beau bateau **bleu.**

Par ailleurs, La caractéristique accentuelle peut se réaliser par une variation de hauteur mélodique ou elle peut s'effectuer au moyen d'une force expiratoire. Nous distinguons, donc, deux types d'accent : accent d'énergie appelé aussi d'intensité, lexical, tonique…et accent d'intonation ou ton.

2-1-Types d'accents

Nous distinguons deux types d'accent selon la caractéristique phonique dont ils sont prononcés : la plus grande force expiratoire ou le timbre le plus aigu.

---

[1] Jean DUBOIS.*op.cit*.,p.4.

[2] Dans beaucoup des langues la place de l'accent peut avoir une valeur distinctive : comme dans la langue espagnole **can**to (je chante) se distingue par la place de l'accent de can**to**(je chantai) .En anglais, la place de l'accent peut distinguer par exemple: **sub**ject(n)/ sub**ject**(v),**ob**jet(n)/ ob**ject**(v), **r**ecord(n)/re**cord**(v).

2-1-a- L'accent d'intonation

Appelé aussi accent expressif, c'est un accent de phrase qui permet l'expression d'états psychiques différents et le renforcement du message transmis par les unités segmentales. Le mot accent est synonyme d'intonation dans les expressions : accent plaintif, accent de surprise…

Le français utilise l'intonation uniquement dans la communication orale mais il dispose d'autres moyens tel dans le cas de la transformation d'une déclaration, Vous sortez par exemple, en une question. P. Delattre explique : « *Cela peut se faire* […] *oralement en intervertissant l'ordre des mots : Sortez-vous, ou en préposant une marque d'interrogation : Est-ce que vous sortez. Mais on peut le faire en changeant uniquement l'intonation*[1]. ».

2-1-b-L'accent lexical

L'accent lexical (traditionnellement appelé accent tonique). Dans les langues où sa place n'est pas libre, comme le cas du français, il est surtout marqué par un allongement de la durée de la syllabe accentuée (au moins deux fois la durée de la syllabe précédente) indiquant la fin du groupe de mots, il affecte toujours la dernière syllabe et permet de délimiter les différentes unités de l'énoncé : nous disons qu'il est démarcatif.

Hi**er**, j'ai rencontré **Paul.**

L'importance de cet accent dans les langues, varie suivant la force avec laquelle est prononcée la syllabe accentuée par rapport aux syllabes inaccentuées ; en français la différence est très faible.

2-2-Les unités accentuables

Les unités accentuables, c'est-à-dire susceptibles de recevoir un accent lexical, « *sont qualifiées ainsi (et non pas 'accentuées') du fait qu'en français, la non-réalisation d'un accent est possible, ce qui rend compte de la grande variabilité observée dans les données intonatives de la parole spontanée,*

[1]Pierre DELATTRE ,*Les dix intonations de base du français* [En ligne], *French Review,* 1966, p. 1.
http://www.french review.fr/web/ review/univ/teachers/article/lfr_669_1966_num__1_25

données qui sont directement liées à la réalisation ou à l'absence de réalisation de l'accent.[1] »

Dans l'exemple ci-dessous, nous comptons sept unités accentuables, elles sont indiquées entre parenthèses.

(Pour la première) (fois) (de sa vie) (le marin) (a décoré) (son meilleur) (bateau)

2-3-La collision accentuelle

Le système linguistique du français dispose de nombreux mécanismes pour indiquer la cohésion ou la division d'unités consécutives dans la chaîne parlée. Les mécanismes les mieux décrits à ce jour sont : l'élision, l'enchaînement et la liaison.

Ainsi, dans le groupe de mots **Les petits amis**,[lep□tizami], la liaison entre **petits** et **amis** marque la cohésion du groupe dans la chaîne parlée.

Par contre, l'absence de liaison dans le groupe **les petits aiment le chocolat,** [lep□ti] [ɛml□ ʃokola] indique la division de la séquence en deux unités: **les petits** et **aiment le chocolat**.

Le premier type d'élément prosodique qui joue ce rôle est l'accent lexical. Cet accent, consiste, nous l'avons déjà expliqué, à rendre une syllabe remarquable acoustiquement par rapport aux autres. Il se manifeste selon les langues, par divers moyens prosodiques, dont les plus courants sont l'allongement syllabique et la variation mélodique.

Une syllabe accentuée sera donc: plus longue ,plus modulée ou encore plus longue et plus modulée que les syllabes non accentuées.

La nature acoustique de ce procédé de mise en relief d'une syllabe particulière par rapport aux autres implique qu'il n'est pas facile de réaliser deux syllabes accentuées qui soient voisine sans établir suffisamment de

---

[1] *Ibid*.

distance temporelle entre les deux, par exemple par la réalisation de deux consonnes consécutives, nous obtiendrons par exemple : Ma ju**pe.**

Ma **ju**pe **rouge.** En effet, *« La règle de collision d'accent interdit la succession de deux syllabes accentuées ; on obtiendra par exemple Le ba**llon** mais le **ba**llon **blanc** avec un accent expressif sur la syllabe ba-*[1]. »

Dans l'exemple précédent, les deux premières unités accentuables (Pour la première) et (fois) présentent deux syllabes accentuables successives -mière et fois, c'est-à-dire une condition de collision d'accent qui pourra se résoudre, pour le premier accent - mière :

1. Soit par sa non-réalisation

   Pour la première **fois**

   L'unique accent sur la syllabe fois, qui est beaucoup plus longue que les autres syllabes, délimite la fin de la première unité de l'énoncé : Pour la première fois de sa vie le marin a décoré son meilleur bateau.

2. Soit par son déplacement sur la syllabe précédente "pre-"

   Pour la **pre**mière **fois**

   Les deux syllabes mises en valeur, séparées l'une de l'autre par une syllabe qui ne porte pas d'accent -mière, sont beaucoup plus longues que les autres ; l'accent de la syllabe pre- est expressif par contre la deuxième porte un accent démarcatif sur la syllabe fois.

3. Soit encore par une énonciation lente ou interrompue par une pause

   Mais je vous répète que c'était pour la **pre/ mière / fois**.

   Dans ce cas, les trois dernières syllabes de cet énoncé, pre-, -mière et fois, sont mises en relief car le locuteur insiste sur le fait qu'il s'agit bien de la première fois , et non pas de la seconde ou troisième fois. Pour éviter une collision d'accent, le débit de l'élocution est plus lent et chaque syllabe accentuée est séparée par une très courte pause (/).

2-4-Les syllabes accentuées et inaccentuées

[1] Fernand CARTON, Introduction à la phonologie du français, Paris, Dunod, 1997, p.65.

En français, la syllabe accentuée se distingue moins facilement des syllabes inaccentuées. Son trait principal est la présence d'un contour mélodique montant ou descendant et une durée plus longue que les syllabes inaccentuées.

- **Une syllabe accentuée** est unique par groupe de mots, elle est aussi marquée par une variation montante ou descendante du contour mélodique

- **Une syllabe inaccentuée** est toute autre syllabe que la dernière.

Toujours placée à la fin d'un mot isolé ou d'un groupe de mots, nous disons que l'accentuation a une fonction démarcative, c'est à dire qu'elle permet de marquer la fin de chaque unité de sens dans la chaîne parlée. De cette fonction démarcative dépend donc la cohésion ou la division d'unités consécutives dans la chaîne parlée.

2-5-Les fonctions de l'accent en français

En français, l’accent assume trois fonctions[1] : fonction d’insistance, fonction expressive et fonction démarcative

2-5-a-La fonction d’insistance

Dans cette fonction, l’accent sert à mettre en relief une unité de l’énoncé dans le but d’attirer l’attention du locuteur sur une partie particulière du message.

C’est **ma** maison.

C’est ma **maison**.

Il est donc possible de mettre l'accent d'insistance sur à peu près n’importe laquelle des syllabes de l’énoncé.

[1] Anne Lacheret DUJOUR et Fréderic BEAUGENDRE, *op.cit*., p.258.

2-5-b-La fonction expressive

L'accentuation en français permet au locuteur de mettre en relief certaines unités de l'énoncé. Nous parlons alors de la fonction expressive de l'accentuation. Contrairement à l'accent démarcatif qui permet de délimiter des unités rythmiques et intonatives, l'accent expressif, qui se manifeste essentiellement par un renforcement de l'intensité, peut se trouver sur n'importe quelle syllabe choisie par le locuteur pour exprimer une émotion ou une attitude. Cet accent est souvent placé sur la première syllabe du mot accentuable comme dans l'énoncé suivant : Tu me **dé**çois. L'accent est mis sur la première syllabe pour exprimer le sentiment du locuteur

2-5-c-La fonction démarcative

Sur le plan linguistique; cette fonction de l'accent facilite le découpage des unités de sens ou syntagme, elle peut servir à lever une ambiguïté comme dans : L'eau **tarie /** L'ota**rie** , ou même celles du type syntaxiques (liées à la structure de la phrase)

(Le juge a **dit**) (L'avocat est **juste**)
Le juge déclare que l'avocat est juste.
(Le **juge)** (a dit l'avo**cat)** (est **juste**)
L'avocat déclare que le juge est juste.

3-La pause :

La pause est un silence ou un arrêt dans la chaine parlée .D'après D. Duez « *la parole est une succession de séquences sonores et de silences. Les silences, couramment appelés pauses, correspondent à une cessation de l'activité verbale qui se traduit, au niveau acoustique, par une interruption du signal sonore*[1] ».

[1]Danielle DUEZ , « *La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique* » [En ligne], In :Faits de langue, Vol 7, N°13, 1999, p. 91. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/flang_0023-8368_1999_num_1_13_1242

Considérée comme une marque prosodique du fait qu'elle est significative, la pause est en étroite relation avec le rythme car elle marque la fin d'un groupe rythmique, servant fondamentalement à segmenter le discours et à mettre en valeur certaines unités par rapport à d'autres ces interruptions de l'articulation « *sont souvent précédées d'une variation mélodique qui produit une montée ou une descente*[1]. »

Les pauses sont des éléments fondamentaux dans la structuration du discours et la planification de la parole, elles organisent le discours tout en aidant la transmission des messages, d'où l'importance des études consacrées à l'observation de l'apparition et le comportement de cette variable temporelle dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère. Nous croyons que la manière de pauser de nos étudiants contribue à donner à leurs productions orales en français une structure rythmique différente de celle des francophones natifs. Le nombre de pauses et leurs distributions vont nous aider, au cours du dernier chapitre, à évaluer le rythme dans les discours de ces locuteurs.

3-1-Types de pauses

D''après D.Duez[2] nous distinguons différents types de pauses.

3-1-a-Les pauses respiratoires

La production de la parole se réalise en fonction du flux d'air expiré. Les pauses de respiration coïncident, en général, avec les frontières syntaxiques, souvent en fin de phrases.

3-1-b-Les pauses de structuration

Le locuteur se sert des pauses pour hiérarchiser ses énoncés en marquant les frontières des groupes rythmiques. La durée est étroitement liée à l'organisation syntaxique et sémantique de l'énoncé. La conceptualisation et la reproduction du rythme du français pose une première difficulté de segmentation pour l'apprenant de cette langue.

---

[1] Samuel GILI GAYA, Eléments de phonétique générale, Madrid, Gredos, 1988, p.62.
[2] Danielle DUEZ, *op.ci*t., p.93.

3-1-c-Les pauses d'hésitation

Le locuteur planifie le contenu de son message et pendant la réflexion il marque des pauses silencieuses ou parfois sonorisées comme *euh, mmm* appelées pauses d'hésitation. La longueur de la pause dépendra du degré de spontanéité, du vocabulaire utilisé et du niveau d'abstraction du message en général.

3-1-d-Les pauses expressives

Afin de communiquer certaines idées dont quelques-unes sont à souligner ou à accentuer le locuteur marque des pauses suivies d'accent d'insistance qui tombent sur la première syllabe des éléments accentués celles-ci sont des pauses expressives.

3-1-e-Les pauses d'autocorrection

Elles peuvent indiquer un certain contrôle du message énoncé. La durée, la distribution et la fonction des pauses dépendent du style du message, autrement dit du type de discours, de la personnalité et de l'état psychologique, émotionnel du locuteur.

4-Le rythme

Afin de communiquer dans une langue étrangère, il est plus facile d'entendre le rythme que la démarcation des mots, en effet, celui là peut être perçu de façon purement musicale ou en corrélation avec les structures syntaxique. Par définition le rythme est la base de toute production sonore, c'est-à-dire, la perception de la succession à intervalles plus ou moins réguliers des accents démarcatifs dans un énoncé ; d'une manière plus claire, il s'agit de « *la succession des syllabes accentuées et non accentuées*[1]. ».Le rythme varie selon le débit, car plus nous parlons vite, moins il y a de pauses et d'accents.

[1] Gilles SIOUFFI et Dan Van RAEMDONCK, 100 fiches pour comprendre la linguistique, Paris, Bréal,1999,p.187.

Nous pouvons définir le rythme tout simplement comme l'organisation du temps dans le discours, grâce à ce caractère temporel, le rythme permet de segmenter la parole en unités de sens, ce qui nous donne les groupes rythmiques. Ces unités se caractérisent par le nombre réduit de syllabes prononcées liées entre elles par l'intonation, les liaisons et les mouvements mélodiques. Ceux-ci sont également responsables, ainsi que les pauses, de la coupure entre les groupes rythmiques ou le passage de l'un à l'autre.

4-1-Le groupe rythmique

Un énoncé ne serait pas compréhensible sans sa segmentations en unités significatives, les spécialistes leurs attribuent le nom de groupes rythmiques mais elles sont aussi appelées mots prosodiques, unités intonatives ou unités accentuelles.

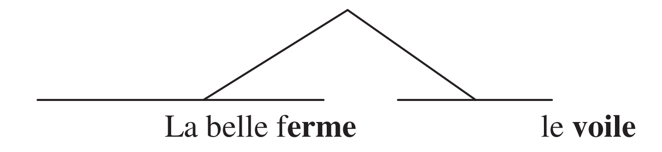
E. Lhote définit le groupe rythmique ainsi « *Quelle que soit la langue, les locuteurs ont tendance à segmenter un énoncé en petites unités de sens, afin de rendre leur discours intelligible : en prononçant une phrase ou une suite de phrases, on regroupe les mots qui forment un ensemble signifiant*[1]. »

Ainsi en français, la phrase se divise en groupes rythmiques repérables à l'oreille par les mouvements mélodiques montants et descendants portés par les syllabes accentuées à la fin de chaque groupe. Ces unités intonatives structurent la phrase et aide l'auditeur à construire du sens.

Ainsi, nous reprenons le célèbre exemple **la belle ferme le voile ,** cette phrase peut avoir plusieurs significations selon son organisation rythmique.

- (La belle f**erme)** (le **voile)**

Cette phrase présente deux groupes rythmiques.

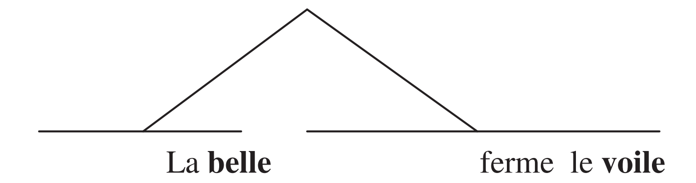


[1]Elisabeth LHOTE, Enseigner l'oral en interaction: percevoir, écouter, comprendre, Paris, Hachette, 1995, p.138.

La syllabe accentuée **ferme** est marquée par une montée intonative alors que la syllabe accentuée **voile** est marquée par une descente intonative importante. Dans ce cas elle signifie que la belle maison le cache.

- (La **belle**) (ferme le **voile**)

Cette phrase qui signifie la belle femme ferme le voile, présente aussi deux groupes rythmiques : le premier se caractérise par une montée intonative, le deuxième une descente. Cependant, l'élément qui la distingue de la précédente est sans doute la première syllabe accentuée qui est **belle** ; contrairement à la première phrase ou la syllabe accentuée était **ferme**. Par conséquent, le premier groupe rythmique est donc (La **belle**)et le deuxième (ferme le **voile)** que nous pouvons représenter comme suit :



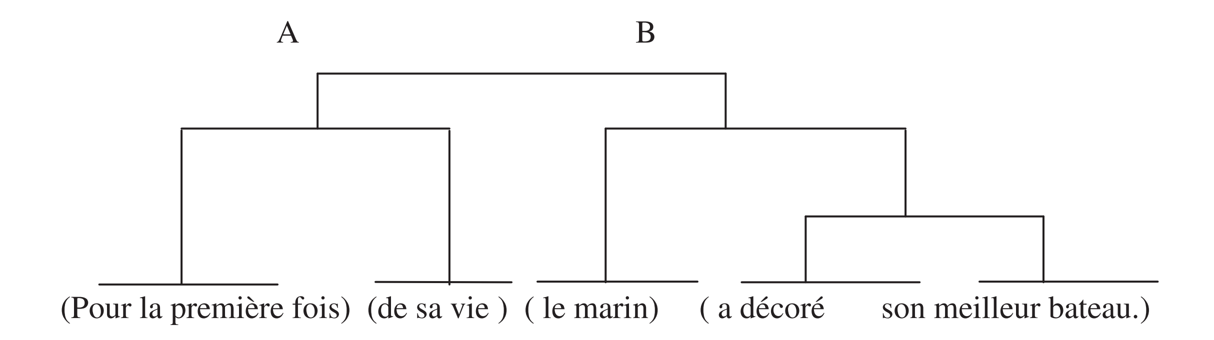
En guise de conclusion, les groupes rythmiques varient par leur taille et peuvent être composés d'un seul mot ou d'un groupe de mots reliés entre eux par des relations grammaticales plus ou moins fortes. Toutefois, ce qui caractérise un groupe rythmique, c'est la présence d'une seule syllabe accentuée, la dernière. La voyelle de cette syllabe porte l'accent, manifesté principalement par un contour mélodique.

4-2-La collision syntaxique

Le découpage rythmique propose des combinatoires en général possibles, toutefois, elles sont contraintes par une condition de collision syntaxique car parfois elles ne peuvent être envisagées pour une phrase à structure syntaxique donnée. En effet,D'après P.Martin « *la collision syntaxique empêche le regroupement de mots prosodiques (donc d'unités*

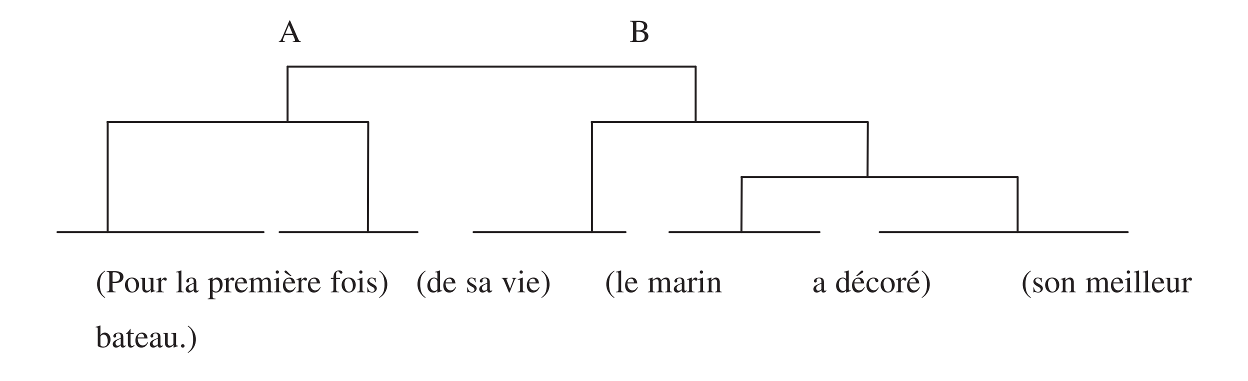
accentuelles) lorsqu'ils sont dominés par des têtes différentes dans l'arbre syntaxique (sauf si ce regroupement implique le dernier mot prosodique) [1]. »

De ce fait, cette contrainte de collision syntaxique précise et intègre en partie une définition des unités accentuelles comme groupes de sens que nous pouvons clarifier en reprenant l'exemple donné précédemment : Pour la première fois de sa vie le marin a décoré son meilleur bateau.
Ainsi dans notre exemple, il est possible d'avoir :



Puisque (a décoré) et (son meilleur bateau) sont dominés par la même tête B dans l'arbre syntaxique la collision empêche le regroupement des unités accentuelles

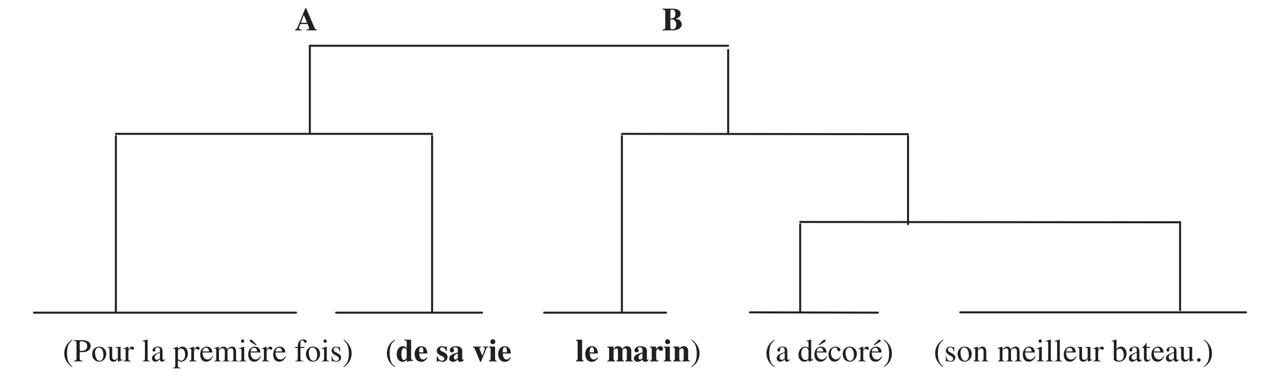
Par ailleurs, le deuxième cas de collision syntaxique peut être réalisé entre (le marin) et (a décoré) qui sont aussi dominés par la même tête B dans l'arbre syntaxique.



(Pour la première fois) (de sa vie) (le marin a décoré) (son meilleur bateau.)

[1] Philippe MARTIN, « *Structures prosodique et rythmique linguistique du français.*» [en ligne], In : Faits de langue ,N°70, 1987 p.936. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0036-5858_1987_n_30_1_1214

Cependant, ce n'est pas le cas pour les deux mots prosodique (de sa vie) et (le marin) car ils sont dominés par des têtes distinctes dans l'arbre syntaxique. Le découpage se fait comme suit :



4-3- L'équilibre rythmique

En fait, Les linguistes qui s'intéressent à l'étude du rythme de la langue française distingue à côté de la contrainte de collision syntaxique, celle du regroupement des unités accentuables. Effectivement, par définition le rythme varie selon le nombre de pauses et d'accents.

A cet égard, F.Wioland déclare : « *le regroupement des groupes accentuables étant défini, le rythme d'élocution varie en fonction du nombre de syllabes de manière à tendre vers un équilibre eurythmique entre les différents groupes* [1]». Ainsi dans la phrase:

(Pour la première fois de sa **vie**) (le ma**rin**) (a décoré son meilleur ba**teau**)
huit syllabes trois syllabes neuf syllabes

Le déséquilibre rythmique entre les unités (successivement composés de huit, trois et neuf syllabes) entraînera dans l'énonciation une accélération du débit pour les premières et dernières unités, et un ralentissement de l'unité centrale qui ne comprend que trois syllabes.

[1]François WIOLAND, Les structures rythmiques du français, Paris, Slatkine-Champion, 1985,p.78.

(Pour la première fois de sa **vie**) (le ma**rin**) (a décoré son meilleur ba**teau**)
huit syllables trois syllabes neuf syllabes
accélération **ralentissement** **accélération**

Cet énoncé présente trois syllabes accentuées : **vie** , **-ral** et **–teau** qui démarquent la frontière de trois groupes rythmiques de longueur variable. Les syllabes du deuxième groupe rythmique, en plus petit nombre, ont tendance à être légèrement plus longues pour s'aligner avec les durées totales des premier et dernier groupes rythmiques.

Mais le locuteur peut également éviter cette modulation rythmique en choisissant parmi les schémas d'accentuations possibles (ceux qui respectent les différentes contraintes énoncées plus haut) une solution eurythmique, qui équilibre et régule mieux le nombre de syllabes des différents groupes accentuels.

Ainsi , dans l'exemple précédent, une structure prosodique plus eurythmique serait:
(Pour la première fois de sa **vie**) (le marin a déco**ré**) (son meilleur ba**teau**)
huit syllabes sept syllabes cinq syllabes

Cet énoncé présente trois syllabes accentuées : **vie** , **-ré** et -**teau** qui démarquent la frontière de trois groupes rythmiques de longueur assez proche. Le nombre de chaque syllabe dans chaque groupe est à peu près égal, reflétant une harmonie rythmique entre les groupes

5-L'intonation

L'intonation est une unité linguistiquement pertinente qui fait partie de la construction de l'énoncé; « *c'est un prosodème capable d'apporter un sens*

et qui agit aussi bien au niveau segmental (sur le plan syntaxique) qu'au niveau suprasegmental (par ses implications expressives) [1].» .

La pertinence linguistique de l'intonation se voit justifiée aussi par le parallèle que nous pouvons établir entre phonèmes segmentaux et suprasegmentaux : « *la courbe mélodique a une fonction distinctive du même type que le phonème mais aussi une fonction significative comme le morphème*[2]. »

Avant de définir l'intonation il n'est pas inutile de revenir sur son historique, nous pouvons ce faisant, identifier les connotations qui s'attachent à ce terme et qui pèsent aujourd'hui encore sur son interprétation linguistique

5-1- Bref historique

Le terme intonation vient du latin *intonare* qui signifie tonner, faire retentir. A l'origine, intonation est un terme musical utilisé pour désigner l'action d'entonner un air. Peu à peu il évolue et désigne vers la fin du 18ème, les tons de la parole puis les tons de la voix liés à la mélodie musicale.

En effet au début du 20 ème E.W.Scripture utilise le mot intonation au sens dérivé de mélodie dans le chant : "*Les sons vocaux produits avec les vibrations des cordes vocales sont dits "chantés" ou "intonés" quand ils apparaissent dans le chant, "sonnants" ou "voisés" quand ils apparaissent dans la parole*.[3]"

5-2-Définitions

L'intonation est définie de différentes manières selon l'intérêt des auteurs. Du moment où l'intonation est « *un processus linguistique associant*

---

[1] Inès BLANCO, *Prosodie et gestuelle dans l'enseignement-apprentissage du français à des locuteurs.* [En ligne], Thèse de Doctorat, Université de Rouen,2002,p.123. http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/90/05/89/PDF/these_ Blanco Rouen .pdf
[2] Pierre DELATTRE, *op.cit*., p .13.
[3] Edward Wheeler SCRIPTURE [*Cité dans* Mario ROSSI, *op.cit*., p .14.]

une forme acoustique à un sens[1] .» certaines définitions sont fondées sur les traits acoustiques qui la caractérisent. La plupart des auteurs sont d'accord pour dire que le paramètre le plus important dans la fonction intonative est celui des variations de hauteur, mais que la durée et l'intensité jouent aussi un rôle important.

L'intonation selon une définition très générale de M. Rossi « est une modulation vocale ». Les modulations sont les montées et descentes de la voix qui correspondent à la vitesse des vibrations des cordes vocales. Le larynx est la boîte vocale où prend naissance la voix, selon C.Baylon et X.Mignot L'intonation « *est une variation de hauteur du ton laryngien qui porte sur une suite de mots et forme la courbe mélodique de la phrase*[2]. »

Les variations des hauteurs différentes organisées en séquences régulières caractérisent les fragments d'énoncés situés entre deux pauses ; c'est ce que nous appelons intonation. « *Les intonations ou mélodies intonatives sont des séquences régulières de différences de hauteur, coexistant avec toute une phrase ou avec ses parties successives*[3]. »

D'autres définitions s'intéressent plutôt aux fonctions de l'intonation « *L'intonation […] est un système linguistique destiné à organiser et à hiérarchiser l'information que le locuteur entend communiquer à l'allocutaire ou aux allocutaires dans son message, et à linéariser la hiérarchie des structures syntaxiques*[4]. ». Dans cette perspective, l'intonation est définit en termes très linguistiques tout en soulignant ses rôles communicationnel et syntaxique ; elle semble dotée d'une vertu communicative, en effet, son poids ne peut absolument se réduire à un certain effet facilitateur de la prononciation.

---

[1] Geneviève CAELEN-HAUMONT, « *Prosodie et sens : une approche expérimentale* »[en ligne],In : Marges linguistiques,N°12, 2005,p.23. http://www.revue-texto.net/Parutions/LivreE/Caelen/Caelen_Prosodie.html,
[2] Christian BAYLON et Xavier MIGNOT, *op.cit.*, p.101.
[3]Robert Henry ROBINS , Introduction à la linguistique générale ,Paris , Armand Colin 1973, p.45.
[4] Mario Rossi, *op.cit.*, p.7.

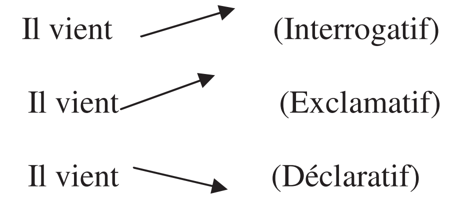
5-3-Les fonctions de l'intonation

L’intonation du français est bien entendu à moduler avec les multiples fonctions qu’elle peut remplir. Les auteurs attribuent dans la plupart des cas trois fonctions à l’intonation, rarement les mêmes. Vu les limites de notre étude, nous ne retiendrons que les fonctions les plus pertinentes à la situation d'un apprentissage d'une langue étrangère, définies par E.Lhote

> *L'intonation: organise l'ensemble de l'énonciation; structure la pensée du locuteur à travers la syntaxe de la phrase; exprime l'état d'esprit et, éventuellement, l'état émotionnel de celui qui parle; traduit l'intention de communication du locuteur; trahit des distorsions entre les mots et le sens que le locuteur veut donner; dévoile à l'auditeur des ambiguïtés cachées, des intentions qui ne sont pas exprimées clairement (seulement à qui sait entendre!); oriente le choix et l'interprétation de l'auditeur; suggère des pistes multiples de compréhension, des choix préférentiels à faire dans l'interprétation, en particulier dans le non-dit.*[1]

5-3-a-La fonction distinctive

Permet, en l'absence de marques syntaxiques, de distinguer par exemple une phrase déclarative, d'une phrase interrogative ou impérative.



Ainsi l’énoncé « Et alors », dit avec une intonation montante invite à raconter, par exemple, la suite d’une histoire. Par contre, le même énoncé, prononcé avec une descente intonative suggère « et en quoi cela me regarde ? »

[1] Elisabeth LHOTE, *op.cit.*, p.35.

5-3-b-La fonction démarcative

Nommée fonction de désambiguïsation, elle permet de retrouver l'organisation sémantique d'un énoncé, et donc de lever certaines ambiguïtés.

Selon A. Di cristo « *l'intonation marque les unités de base du discours et met en évidence la structure informationnelle de l'énoncé lorsqu'elle le sépare en deux parties consécutives, comme elle peut marquer les limites de l'énoncé tout en suggérant que l'énoncé est un élément d'une unité plus large* [1] .» (voir l'exemple présenté plus haut: "la belle ferme le voile").

5-3-c-La fonction syntaxique

Permet, par l'intonation seule, d'établir des rapports de coordination ou de subordination entre deux phrases ou deux segments d'énoncés juxtaposés.

Dans la phrase :

(Il a été récompen**sé**) ↗ (il a bien trava**illé**) ↘

L'intonation montante exprimée sur la première unité accentuable nous permet d'identifier le rapport exprimé est celui de la cause. Parcequ'il a bien travaillé qu'il a été récompensé.

De la même manière, la phrase :

(tu ne fais pas tes exerci**ces**) ↗ (je te pu**nis**) ↘

exprime un rapport de condition réalisé par l'intonation : Si tu ne fais pas tes exercices,je te punis.

5-3-d-La fonction expressive

Les discussions sur la fonction expressive de l'intonation, sont centrées sur le nombre des émotions et des attitudes émotives que les moyens prosodiques permettent de distinguer, sur les moyens dont nous nous servons pour les exprimer, et sur les ressemblances et les différences qui caractérisent

[1] Albert DICRISTO [Cité dans Ivan FÓNAGY, « *Des fonctions de l'intonation : Essai de synthèse* »[En ligne], In :Flambeau, N°29 ,2003, p.13.
http://ed268.univparis3.fr/lpp/pages/EQUIPE/vaissiere/fonagy/articles/fontions%20de%20l%

l'expression des mêmes contenus émotifs :Les petits, bien avant l'âge de la parole, reconnaissent les émotions des personnes de leur entourage et réagissent par la peur et les pleurs à l'expression vocale de la colère et avec le sourire à l'approche vocale tendre c'est pourquoi cette fonction appartient au niveau du subjectif et traduit les émotions, les intentions et les attitudes du locuteur qui se réalisent de multiples façons selon le degré d'expressivité, la personnalité et les intentions de la communication de chacun

5-3-e-La fonction communicative

C'est la fonction la plus difficile à cerner, est pourtant omniprésente dans nos situations de communication quotidiennes. *D'après E.Lhote « Au sein d'un groupe donné se construisent des habitudes de communication qui permettent aux participants de se comprendre facilement, de se comprendre à mi-mot, voire de se deviner*[1]*. »*

Ainsi, lorsqu'un ami vous demande de l'héberger et que vous lui répondez

Non ↗ ça me dérange ↘ **pas** ↗**.**

sous entendu : bien sûr, tu es le bienvenue.

Il comprendra alors que cela ne vous dérange pas du tout.

Par contre, si vous lui répondez

Non ↗ ////[2] ça me dérange ↘ **pas** ↗**.**

sous entendu, cela me dérange, mais je ne peux le dire ouvertement.

Le grand silence qui sépare les deux parties de l'énoncé dissuadera votre ami de vous demander ce service une seconde fois, car bien que vos paroles disent le contraire, votre intonation marque un agacement profond.

5-4- Types de l'intonation

Nous avons souligné précédemment que l'intonation est une modulation de la voix, elle se manifeste par la monté, la descente de la voix ou

[1]Elisabeth LHOTE, *op.cit.*, p.155.

[2] Une pause longue.

les deux à la fois. Ainsi nous distinguons trois types intonatifs[1] : **descendant, ascendant et ascendant /descendant .**

5-4-a-intonation ascendante

La voix s'élève d'une note très basse jusqu'à une note assez élevée sur le dernier mot accentué. Ce type d'intonation s'emploie dans les interrogations fermées (réponse par oui ou non), introduites par un auxiliaire, les phrases avec une intention de rassurer ou de réconforter, d'exprimer sa sympathie, son désaccord, etc.

Exemple Vous êtes français?

5-4-b- intonation descendante

La voix descend d'une note assez haute sur le premier accent du mot vers une note très basse sur le dernier accent du mot. « *Ce type s'emploie essentiellement dans les phrases où l'on donne des renseignement neutres, dans les ordres et les exclamations et dans les interrogatives ouvertes*[2] .».

Exemple: Du café s'il vous plait.

5-4-c- intonation ascendante /descendante

La voix monte sur la partie la plus importante de la phrase et remonte sur la syllabe accentuée d'un mot qui la suit. Ce type d'intonation est utilisé dans les phrases où nous apportons une rectification ou une précision sur ce qui vient d'être dit par l'interlocuteur lorsque l'on exprime un avis incertain ou contraire.

Exemple On verra demain

[1]Albert Di CRISTO,*et al*., L'intonation: de l'acoustique à la sémantique, Paris, Klincksieck,1981,p.65.
[2] *Ibid.*

5-5-Les niveaux intonatifs

D'après P. Léon[1], La langue française possède quatre niveaux intonatifs : le niveau 1 est le plus bas par contre le niveau 4 est le plus élevé .Prenons les différents types de phrases pour mieux élucider

5-5-a-La phrase déclarative (ou énonciative)

Elle a une intonation descendante parce qu'elle a tendance à tomber.

4
3 laves la vai-
2 Tu
1 -sselle.

5-5-b- La phrase interrogative

Elle a une intonation montante (courbe ascendante).

4 -sselle ?
3 laves la vai-
2 Tu
1

5-5-c -La phrase impérative

Elle a tendance à tomber (courbe descendante).

4 Lave
3 la
2 la vai-
1 -sselle !

5-5-d- La phrase exclamative

Elle a une intonation ascendante.

4 -sselle !
3 la vai-
2 laves
1 Tu

[1] Pierre Roger LEON, Phonétisme et prononciations du Français, Paris ,Nathan, 2001,p.98.

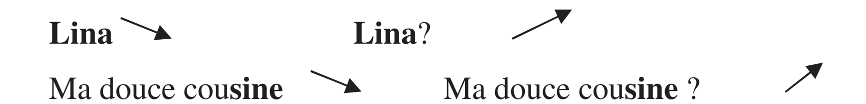
6-Théorie de l'intonation du français

Les notions de groupe rythmique et de mouvement mélodique sont indissociables en français. Nous avons vu que les contours mélodiques montants et descendants portés par les syllabes accentuées en finale de groupe rythmique permettent à l'auditeur de structurer la phrase en unités pour reconstruire le sens global de l'énoncé.

Ces mouvements mélodiques sont cependant très variables et reflètent nos émotions et caractéristiques individuelles à l'intérieur d'une situation de communication. Une même phrase peut donc avoir plusieurs patrons mélodiques. Toutefois, il y a certaines limites, certaines règles à suivre pour rester dans ce que tout francophone reconnaîtra comme "la musique" de la phrase française.

La notion de pente mélodique joue un rôle essentiel dans la description des mouvements mélodiques de la phrase. En effet, un contour mélodique peut avoir un mouvement montant (↗) ou un mouvement descendant (↘)

Une phrase ne comportant qu'un seul mot, ou un seul groupe rythmique, peut être dite sur un ton descendant ou sur un ton montant. Si la voix descend, la phrase sera interprétée comme une phrase déclarative. Si la voix monte, elle sera interprétée comme une phrase interrogative. La montée ou descente intonative n'intervient que sur la syllabe accentuée, marquée en gras ci-aprés.



Pour une phrase plus longue comportant deux groupes rythmiques, la frontière entre eux peut être indiquée par une pause, mais le plus souvent sera marquée par l'intonation. Ainsi la phrase " Ma douce cousine m'a appelée " peut être découpée en (Ma douce cousine) et (m'a appelée).

Les syllabes accentuées de ces deux groupes rythmiques sont **-sine** et **-elée** respectivement, et la frontière entre ces deux groupes est marquée par un mouvement mélodique particulier, montant ou descendant selon deux règles prosodiques particulières. En effet, et comme le montre P. Martin dans sa théorie sur la prosodie du français, l'intonation française peut se résumer à deux règles simples.

6-1-Inversion de Pente Mélodique (IPM)

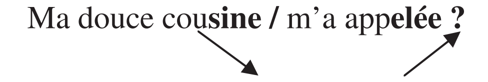
Selon P.Martin « *un énoncé divisé en deux ou plusieurs groupes rythmiques, chaque unité recevra un contour mélodique dont la pente sera l'inverse de la pente du dernier groupe rythmique* [1]. ».De ce fait, la règle de l'inversion de la pente mélodique consiste à inverser les contours mélodiques des unités accentuables dans un énoncé.

Ainsi dans l'énoncé : Ma douce cousine m'a appelée.

Si la phrase est déclarative, il y aura un contour descendant sur la dernière syllabe accentuée **-elée**. Si la phrase se divise en deux groupes rythmiques, la dernière syllabe du premier groupe " Ma douce cousine ", **-sine**, aura un contour montant, d'après la règle IPM.



Si cette phrase se transforme en une phrase interrogative, la dernière syllabe accentuée **-elée** portera un contour montant qui indiquera l'interrogation, et par le même mécanisme d'Inversion de Pente Mélodique (IPM), la syllabe accentuée du premier groupe rythmique, aura un contour descendant.



Pour une phrase avec trois groupes rythmiques: Ma douce cousine et ma sœur m'ont appelée, la syllabe accentuée du dernier groupe rythmique sera dite sur un ton descendant pour indiquer que c'est une phrase déclarative. Il faut

[1] Philippe MARTIN ,*op.cit.*,p.950.

ensuite retrouver les groupes rythmiques constituant la phrase. Il peut se faire en deux étapes:

1) (Ma douce cousine et ma sœur) (m’ont appelée).

2) (Ma douce cousine)(et ma sœur)(m’ont appelée).

Il suffit ensuite d'appliquer la règle d’Inversion de la Pente Mélodique deux fois. Ainsi, nous avons un contour descendant sur **-elée** pour indiquer le fait que l'énoncé est de nature déclarative. Au premier niveau de découpage, nous distinguons les unités (Ma douce cousine et ma sœur) et (m’ont appelée). Par la règle d’Inversion de la Pente Mélodique, nous obtiendrons donc un contour montant sur la syllabe accentuée de la première unité, sœur.

(Ma douce cousine et ma **sœur**) (m’ont app**elée**).

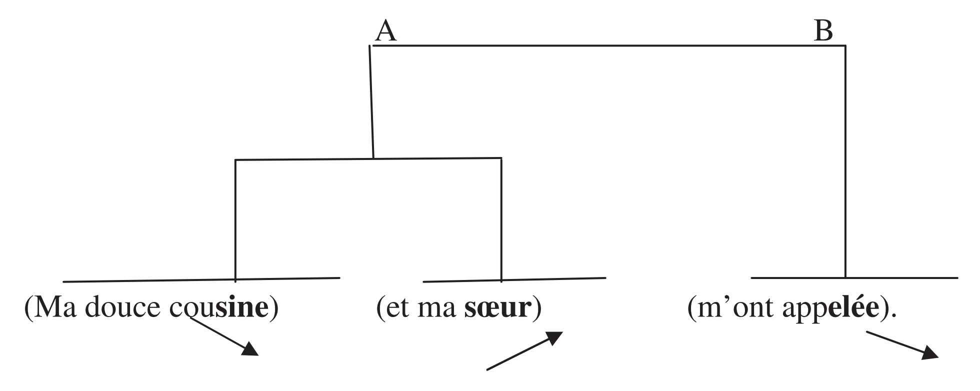


Au deuxième niveau de découpage, l'unité (Ma douce cousine et ma **sœur**) . se divise en (Ma douce cou**sine**) et (et ma **sœur**) .Puisque sœur porte déjà un contour montant, la dernière syllabe de la première sous-unité, **-sine**, recevra un contour descendant d’Inversion de la Pente Mélodique.

(Ma douce cou**sine**) (et ma **sœur**) (m’ont app**elée**).



Nous remarquons donc que dans cette phrase, il y a deux contours descendants, mais ces deux contours ne sont pas au même niveau hiérarchique dans la structure de la phrase :



6-2-Amplitude de Variation Mélodique (AVM)

Le fait que les deux contours descendants (Ma douce cou**sine**) et (m'ont app**elée**) ne sont pas associés au même niveau dans la hiérarchie de la phrase peut être signalé par l'intonation s'il y a une différence de degré dans la pente mélodique.

En d'autres termes, le contour descendant associé au deuxième niveau de la hiérarchie, celui porté par la syllabe **–sine** descendra moins fort que le contour descendant associé au premier niveau de la hiérarchie, porté par la syllabe accentuée **-elée** .

Cette différence dans le degré ou l'amplitude de variation mélodique constitue la deuxième règle de l'intonation du français, ou la règle d'Amplitude de Variation Mélodique[1] (AVM).

(Ma douce cou**sine**) (et ma **sœur**) (m'ont app**elée**).
↘ C2 ↗ C1 ↘ C0

Le contour associé à l'unité ou aux unités du deuxième niveau hiérarchique du découpage est le contour C2 (sur **-sine** dans la phrase ci-dessus). Celui associé à l'unité ou aux unités du premier niveau de découpage ou du premier niveau de la hiérarchie est le contour Cl (sur **sœur** dans la phrase ci-dessus). Enfin, nous appelons le contour final, celui qui indique si l'énoncé est de nature déclarative ou interrogative

Si nous ajoutons maintenant une unité à la fin de la phrase, par exemple au téléphone, la phrase devient alors: Ma douce cousine et ma sœur m'ont appelée au téléphone ,ainsi pour déterminer la séquence de contours intonatifs, il suffit d'appliquer les deux règles de l'intonation du français, à savoir la règle d'Inversion de Pente Mélodique (IPM), et la règle d'Amplitude de Variation Mélodique (AVM).

[1] *Ibid.*

Mais il faut d'abord procéder à un découpage de la phrase en ses unités constituantes dans un certain ordre. La première division en groupes rythmiques se situera entre sœur et m'ont:

(Ma douce cousine et ma **sœur**) (m'ont appelée au télé**phone**)
C1 C0

Le premier contour, C0 descendant, sera associé à la syllabe accentuée qui marque la nature déclarative de l'énoncé, **-phone**. Ensuite, en appliquant la règle IPM, la dernière syllabe de la première sous-unité de la phrase, à savoir **sœur**, sera dotée d'un contour montant Cl. En sub-divisant encore cette première sous-unité, et en appliquant les mêmes règles IPM et AVM nous associerons un contour C2 à la syllabe accentuée **-sine** du groupe rythmique Ma douce cousine .

(Ma douce cou**sine**)(et ma **sœur**) (m'ont appelée au télé**phone**)
C2 C1 C0

Ensuite ,nous passons à la deuxième unité du premier découpage " m'ont appelée au téléphone ". Du moment où nous avons déjà un contour descendant, C0, sur **–phone** , cette unité peut être sub-divisée en (m'ont appelée) et (au téléphone). En appliquant les règles d'IPM et AVM, nous associerons un contour montant (s'opposant au contour descendant C0) à la syllabe accentuée **-elée** de l'unité " m'ont appelée ". Comme ce contour montant a été découvert à un deuxième niveau de découpage et qu'il y a déjà un contour montant, le contour Cl associé à **sœur**, nous devons appliquer la règle AVM.

Par conséquent, ce deuxième contour montant C3 ne montera pas aussi haut que le contour Cl.

(Ma douce cou**sine**) (et ma **sœur**) (m'ont app**elée**) (au télé**phone**)
C2 C1 C3 C0

D’emblée, à l'aide des deux règles d'Inversion de Pente Mélodique (IPM)et d'Amplitude de Variation Mélodique (AVM) nous pouvons déduire la (ou les) séquence(s) de contours intonatifs acceptable(s) pour une phrase française quelconque.

Conclusion

Les unités suprasegmentales constituent un ensemble de faits qui se posent sur les structures segmentales pour, ensemble produire des significations. Cependant, la non maitrise des modalités intonatives résulte parfois des difficultés de communication. En effet, l’acquisition et l'appropriation des différents mécanismes et principales règles présentés et définis auparavant vont permettre à l’étudiant du français langue étrangère de segmenter ses énoncés en unités porteuses de sens. A chaque fois qu’il découpera une phrase française de la même façon, il aura la même séquence de contours intonatifs.

Mais qu’en est-il lorsqu’il parle spontanément ? les contours intonatifs de la phrase, en parole spontanée, s’avèrent difficiles à déterminer, très souvent l’étudiant ne saura pas comment ou où la phrase se terminera, ni combien de groupes rythmiques elle comportera. L'enquête menée auprès des étudiants de la première année LMD du département de Français de l’Université de Batna et l’analyse de leurs interactions verbales constitueront l'objet de notre troisième et dernier chapitre, ils vont nous permettre d’identifier les origines des difficultés intonatives rencontrées lors des discussions naturelles en langue cible.

Troisième chapitre

L’analyse du corpus

Introduction

Tout au long des deux premiers chapitres, nous avons tenté d'examiner les notions liées de prés ou de loin à notre thème, nous nous sommes intéressées à des bases théoriques afin de comprendre les modalités intonatives du français. L'objectif de ce dernier chapitre est de rendre compte de la démarche entreprise et des résultats auxquels l'analyse est parvenue dans le cadre de notre étude.

Par conséquent, nous commencerons par la présentation du carde générale de l'enquête, à savoir la démarche méthodologique suivie, de façon que l'étude soit aisément comprise, le public concerné, les moyens utilisés pour la collecte des données recueillies. Finalement, nous serons appelés, après la réalisation de l'enquête proprement dite, à exploiter les résultats obtenus.

1-L'organisation de l'étude

Notre recherche s'inscrit dans une mouvance du traitement de la description et de l'analyse des difficultés intonatives. Pour bien mener notre étude nous avons privilégié la linguistique de corpus, et ce, en choisissant comme objet d'analyse d'une part, les pratiques langagières des étudiants de la première année LMD du département de français de l'université de Batna et d'autre part les paramètres prosodiques. Par ailleurs nous avons essayé de recueillir le plus grand nombre des conversations en utilisant un dictaphone audio numérique.

1-2-La pré- enquête

Avant le lancement de notre enquête sur terrain, nous avons effectué une pré-enquête dont l'objectif était de procéder à la collecte de données d'une manière efficace. Pour cela, dans un premier lieu, nous nous sommes appuyés

sur l'observation des conversations quotidiennes d'une manière générale : débats télévisés, radiophoniques, discussions entre amis, collègues ou voisins … mais nous avons constaté que c'est un univers très vaste.

En effet, étant donné que nous attachons un intérêt spécial à des situations de communication en langue française, notre recherche a été détournée vers l'université plus précisément au département de français .Il nous a fallut une longue période d'observation, nous avons épié les pratiques langagières des étudiants dans plusieurs contextes, puis nous avons mené des entretiens avec les enseignants dans le but de bénéficier de leurs connaissances sur le rôle crucial que joue les modalités intonatives dans la compréhension des production orales de leurs étudiants .

Cette investigation nous a beaucoup aidés à choisir notre échantillon, en effet, nous avons constaté que les étudiants de la première année LMD se sentent menacer, ils se sont trouvés dans l'obligation de parler, communiquer afin de se faire comprendre alors ils s'orientent essentiellement vers la communication orale en langue cible c'est pour cela que nous avons jugé utile de limiter notre enquête aux étudiants de la première année LMD .

2-L'enquête proprement-dite

Cette étude présente une recherche en cours consacrée à l'analyse prosodique des interactions verbales des étudiants de la première année LMD du département de français de l'université de Batna. Nous tenterons notamment à travers cette enquête de vérifier sur terrain les hypothèses formulées auparavant.

2-1-La méthode

Notre travail de recherche s'appuie essentiellement sur l'analyse empirique des interactions verbales des étudiants de la première année LMD. Comme nous l'avons déjà signalé, pour une meilleure réalisation de l'étude,

une seule méthodologie s'est imposée à nous, celle dite de la linguistique de corpus**.**

Nous nous référons aux travaux de C. Blanche-Benveniste où il a clairement démontré que les corpus de langue parlée sont les meilleurs pour faire voir ce qui est central et typique dans une langue. D'ailleurs, pour renforcer cette orientation le linguiste rappelle une citation de J. Sinclair, que nous constatons nécessaire de citer : « *Quand on invente des exemples, on confond souvent l'exemple et l'explication, l'exemple étant construit précisément pour justifier et clarifier l'explication. On ne peut pas inventer ce qu'est l'usage ; on peut seulement l'enregistrer*[1]. »

Effectivement, afin de dégager les usages langagiers en situation de communication, Il convient donc d'enregistrer par des moyens mécaniques la langue parlée, l'analyse d'un corpus de français parlé permet donc d'étudier les usages authentiques de cette langue. Il va donc de soi que la constitution de ce type de corpus est la forme d'enquête la mieux adaptée à notre travail.

Pour obtenir de tels corpus, les méthodes sont très variables ; nous pouvons, par exemple, organiser des jeux de rôle ou des débats entre plusieurs personnes, sur un thème choisi au préalable et enregistrer les sujets qui débattent sur la question. Il est vrai que ces enregistrements présentent l'avantage de recueillir des données de bonne qualité mais non représentatifs des caractéristiques authentiques de la parole dans un but communicatif.

Il convient donc de faire recours à « *un corpus ouvert, sans situation d'enregistrement prédéterminée*[2].». Ceci signifie d'une part que les enregistrements ne doivent pas contenir un matériel préparé au préalable

[1]John SINCLAIR, [Cité dans Claire BLANCHET -BENVENISTE , « *De l'utilité du corpuslinguistique* »[En ligne], Revue française de linguistique appliquée, N°2,1996,p.25.] http://www.revue-ling-appliquée.fr/12-5-0/cmlf/benveniste/ling_corpus.html

[2] Claire BLANCHE-BENVENISTE , « *Constitution et exploitation d'un grand Corpus.* » [En ligne], Revue Française de Linguistique Appliquée,N°5, 1999,p.66. http://www.revue-ling-appliquée.fr/12-5-0/cmlf/benveniste/ling_corpus.html

(textes, stimuli, listes lues…) ,l'entretien directif repose sur une série de questions dont le nombre, l'énoncé et l'ordre sont fixés à l'avance tandis que l'énoncé spontané est « *conçu et perçu au fil de son énonciation*.[1] ». Pour cela, il est essentiel d'effectuer les enregistrements dans des conditions naturelles de production et de communication.

2-2-L'échantillonnage

Notre enquête s'est déroulée au département de français à l'université de Batna, c'est le lieu de formation des licenciés de français dont ceux de la première année LMD qui représentent notre échantillon .Comme nous l'avons déjà signalé, la sélection de notre échantillon résulte d'une synthèse d'une longue période d'observation qui nous a permis de se renseigner auprès de notre public, et d'épier ses pratiques langagières dans différentes situations de communication ,formelle et informelle, Ce faisant, ce choix se justifie essentiellement par leur motivation de communiquer oralement en français.

En effet, nous avons identifié un manque d'intérêt pour l'oral de la part des étudiants de la deuxième et troisième année qui favorisent l'écrit en pensant que c'est le seul moyen de réussir leur examens et de pouvoir accéder au Master, alors ils apprennent par cœur pour ensuite répéter machinalement sans même réfléchir ;de plus ,leur communication en langue française se réduit à quelques interventions occasionnelles en situation formelle.

Par contre, les étudiants de la première année sont beaucoup plus motivés par rapport à leurs collègues des autres niveaux. Arriver à cette étape transitoire de leur instruction, la langue française devient le maitre mot, ils estiment que communiquer en français est la seule solution pour parvenir à se familiariser avec cette langue.

---

[1] Daniel LUZZATI, «*Le fenêtrage syntaxique : une méthode d'analyse et d'évaluation de l'oral spontané* »[En ligne], In : MIDL, Paris, 2004, p.16.
http://ed268.revue-midl.fr/lpp/pages/luzzati/articles/fenetrage %80de%30l%

Il s'agit donc, d'une population hétérogène, des deux sexes ,de différents âges et de plusieurs niveaux distincts ,effectivement parmi les étudiants de la première année LMD ceux qui viennent des lycées, ils sont débutants, leurs connaissances en langue française sont quasi-limitées ; d'autres ,par contre ,sont déjà praticiens de la langue cible tel que des enseignants, des médecins, des vétérinaires… Lors de notre investigation nous avons remarqué une bonne coopération entre les étudiants , cette dernière catégorie engage des débats pour encourager leur collègues à s'exprimer en langue française surtout en dehors des cours. C'est pourquoi, nous avons considéré indispensable de recueillir notre corpus en situation de communication informelle.

2-3-Le corpus

Constituer un corpus en langue étrangère parlée n'est pas une tache facile à réaliser, « *le corpus est censé représenter quelque chose, et ne doit pas être une simple collection de phrases ou un sac de mots* [1]» .L'intégralité de notre corpus a été recueillie à l'université de Batna et plus précisément au département de Français auprès des étudiants de la première année LMD en situation de communication orale.

Nous avons concentré notre étude sur les corpus de la parole spontanée, c'était un choix raisonné en fonction de trois critères ,tout d'abord, dans ce cas précis la conversation n'est pas structurée ou préparée au préalable, le fait de parler spontanément amène souvent les locuteurs à se corriger, ce qui donne lieu à ce que D.Luzzati[2] appelle des faux départs ,de plus, la parole est produite dans l'intention de communiquer un message et, selon la situation, les processus de planification et de production se réalisent conjointement. Enfin, les difficultés intonatives sont souvent rencontrées en situation de communication de parole spontanée où certains phénomènes notamment les

[1] François RASTIER « *Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus* »[En ligne],In :La linguistique de corpus, Rennes ,PUR ,2005,p.23.
http://ed268.linguistics.fr/lfr/42pages19/rennes/articles/rastier 2005_1/06/50
[2]Daniel LUZZATI,*op.cit*.

pauses d'hésitations, les reprises, les allongements non-structuraux… sont accentués.

Pour réaliser notre collecte, nous avons commencé par l'observation et l'enregistrement des données en situation d'interaction, il convient bien de noter que pour ne pas sortir du cadre naturel et spontané de l'interaction orale entre les étudiants, nous n'avons pas pu faire nous même les enregistrements, alors nous avons sollicité l'aide d'un étudiant pour exécuter cette étape.

Nous avons procédé, ensuite, à des transcriptions de données recueillies, enfin dans une perspective interactionniste, nous avons analysé le corpus selon un regard croisé portant d'une part sur les conduites langagières et leur contexte, d'autre part sur l'analyse des paramètres prosodiques. Du moment où il s'agit de phénomènes susceptibles de mesure nous devions pratiquer l'analyse à l'aide d'instruments, mais faute de moyens, nous nous sommes contentés d'utiliser les données fournies par l'audition directe**.**

.

2-3-a-Les enregistrements

Etant donné que nous travaillons sur les pratiques langagières des étudiants, la phase de collecte et d'enregistrement des conversations est très indispensable pour notre recherche. Cependant, nous avons effectué l'ensemble des enregistrements au département de Français de l'université de Batna où les étudiants ont l'habitude de se réunir afin de discuter quelques sujets qui les intéressent ou résoudre les petits problèmes qui les inquiètent ,ce faisant, les discussions ont été portée essentiellement sur différentes situations informelles (en dehors des cours).Les étudiants étaient très naïfs quant au but de notre étude bien qu'ils soient habitués à s'enregistrés eux même afin de s'auto-corriger ,d'ailleurs ils parlaient librement sans aucune contrainte.

L'enregistrement sonore est l'opération qui consiste à transformer un son (acoustique) en un signal (électrique) afin de pouvoir le diffuser ou d'en garder une trace de façon durable sur un support en vue de pouvoir le

rediffuser. En ce qui concerne notre étude, et pour une meilleure réalisation d'enregistrement nous avons opté pour un dictaphone audio numérique, en réalité, il est vrai que cet appareil nous a fourni des enregistrements de bonne qualité de son mais à cause de sa capacité de stockage, une séquence dure uniquement 10 heures, nous étions dans l'obligation de télécharger les séquences enregistrées sur micro-ordinateur.

Une fois transférées, les séquences enregistrées ont été soigneusement écoutées afin de sélectionner les plus pertinentes. Le choix réfléchi des interactions analysées était motivé par le constat de différentes situation de malentendu communicatif dues aux difficultés intonatives .De ce fait, nous nous sommes concentrés sur trois situations particulières :

La première situation est une interaction entre deux étudiants, qui sont déjà enseignants du Français, ayant exercé, plus de quatorze ans, dans plusieurs établissements de la wilaya de Batna et dispensent de formation initiale de deux années à L'ITE[1]; ils sont familiarisés avec la langue cible.

La deuxième situation est une conversation de trois étudiants.

Deux bacheliers sans parcours professionnel où la langue française est pratiquée, troisième, quant à lui, est un enseignant de la première situation.

La troisième situation concerne quatre étudiants en interaction.

Un enseignant de la première situation, un journaliste correspondant d'un quotidien algérien d'expression française, un étudiant titulaire d'une licence de traduction des trois langues : Arabe, français et anglais, et un étudiant qui vient d'obtenir son BAC et ne possède aucune expérience professionnelle.

A cet égard, les autres séquences enregistrées ont été éliminées pour plusieurs raisons. En effet, d'une part, les interventions de quelques étudiants s'avèrent difficiles à déchiffrer sauf lorsqu'il s'agit de quelques expressions comme : salut, bonjour, pardon, merci…; d'autre part, les étudiants se sont efforcés à communiquer uniquement en langue cible mais malheureusement ils

[1] L'Institut Technologique des Formations des Enseignants

n'ont pas réussis. Au moment où ils se sont sentis un peu bloqués ou incapables de s'exprimer ils ont fait recours à des expressions en arabe; vu les limites de notre travail, ce phénomène ne devrai pas influencer l'objet de notre étude.

2-3-b-La transcription des données

Toute analyse linguistique de productions orales est impossible à partir de la seule source sonore. En effet, même si nous écoutons et réécoutons encore les enregistrements, nous ne pouvons les appréhender uniquement par le biais du son. Ceux-ci ne pourront devenir objets d'étude à part entière qu'à partir de leur mise en écrit.

La parole reste fluide, essentiellement fugace, même après avoir été captée sur bande sonore « *On ne peut pas étudier l'oral par l'oral, en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer les morceaux*[1]. »

De ce fait La transcription des données est une étape importante et nécessaire pour toute étude qui se base essentiellement sur un corpus sonore, néanmoins elle est la plus difficile. Pour pouvoir transcrire les conversations enregistrées il est nécessaire, voir indispensable d'établir d'avance des conventions de transcription. De nos jours il n'existe pas de système de transcription unifié, tout les systèmes forgés se sont inspirés de ceux de Jefferson ou Bielefeld.

La convention de transcription ici appliquée est la transcription en ligne, par laquelle nous sommes obligés d'y retourner à chaque prise de parole de la part de l'un des interlocuteurs. Elle est orthographique.

[1] BLANCHE-BENVENISTE Claire (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophrys.p.24.

Les conventions de transcription

Les locuteurs	Chaque locuteur est désigné par l'initiale de son prénom.
↑	Intonation ascendante
↓	Intonation descendante
:	Un allongement
:::::	Un allongement important
/	Les pauses courtes
///	Les pauses longues
=	Un effacement d'un son
____________	Le chevauchement
Gras	La mise en relief
XXX	Un débit rapide

2- L'analyse des enregistrements

Une fois la transcription des enregistrements est arrivée à son terme , nous avons essayé de les analyser afin de déterminer l'origine des difficultés intonatives chez les étudiants de la première année LMD du département de Français de l'université de Batna.

Nous avons constaté, dans un premier lieu que les étudiants reformulent leurs messages émis parce qu'ils remarquent que leurs interlocuteurs ne l'ont pas bien compris .Ces nuances de sens sont très souvent dues à la segmentation des énoncés en unités porteuses de sens . Dans les lignes qui suivent nous allons examiner les différentes situations où il y a eu des malentendus communicatifs.

Lors de l'analyse de la conversation des étudiants, nous avons remarqué des difficultés intonatives liées à la diversités des contours mélodiques (ascendants , descendants) qui marquent la fin de leurs énoncés et aux changement des groupes prosodiques déterminantes des unités de sens.

2-1-Difficultés liées aux découpages rythmiques

Dans cet élément nous allons ressortir les situations de communication où les difficultés intonatives sont liées au découpage rythmique.

Première situation

Dans cet extrait

24-S : Décrire pour inciter↓/// à la découverte de sa région.↓
25-K : Non ça c'est le projet.↑
26-S : Oui ↑ c'est décrire↑ pour inciter à la découverte de sa région.↓

Nous remarquons que la difficulté de compréhension rencontrée chez l'auditeur (l'étudiant K) est située au niveau de l'expression « décrire pour inciter à la découverte de sa région »

D'une part, le locuteur (l'étudiant S) qui a découpé l'énoncé, en unités significatives porteuses de sens, a marqué une longue pause au niveau du mot **inciter** ce qui définie la fin de la phrase. L'énoncé « Décrire pour inciter à la découverte de sa région » est aussi marqué par une pause au niveau du même mot **inciter**. Celle si n'est pas très importante par rapport à la première parce qu'elle est courte.

D'autre part, Une phrase ne comportant qu'un seul mot, ou un seul groupe rythmique, peut être dite sur un ton descendant ou sur un ton ascendant. Si la voix **descend**, la phrase sera interprétée comme une phrase **déclarative**.Si la voix **monte**, elle sera interprétée comme une phrase **interrogative**. La montée ou descente intonative n'intervient que sur la syllabe accentuée, marquée en gras ci-aprés.

« Décrire pour in**citer »** est une phrase déclarative ; la descente qui a marquée la syllabe **–iter** détermine sa fin alors que pour l'ensemble « Décrire pour inciter à la découverte de sa région » la fin est marquée par la syllabe **-gion**. Tout en appliquant la règle de l'inversion de la pente mélodique, « Décrire pour inciter à la découverte de sa ré**gion »** est marquée par un contour descendant du fait que la phrase est déclarative.

Décrire pour inciter à la découverte de sa ré**gion** ↘

Après le découpage rythmique (Décrire pour inciter)(à la découverte de sa ré**gion) ,**l'unité « décrire pour inciter » sera donc marquée par un contour ascendant

Décrire pour inc**iter** ↗ à la découverte de sa ré**gion** ↘

Dans ce cas l'auditeur a eu une difficulté de compréhension de son message, parce qu'il n'a pas appliqué la règle de l'inversion de la courbe mélodique afin de déterminer le contour de la première unité accentuelle.

Seconde situation

Dans l'extrait ci-dessous l'auditeur qui s'est précipité à prendre la parole avait comme raison la mise en relief de la syllabe **pas.** Pour lui, la phrase est achevée. L'intonation dans ce contexte a une fonction syntaxique, le locuteur qui n'a pas fait appelle à une conjonction de coordination ou desubordination, a fait varier la hauteur de la finale de « pas », et a modifié le rapport sémantique exprimé.

52-S : Tu m'l'enverras ↑
53-K : Non ↑je t'écrirai **pas**↓
54-S : Pourquoi donc ↑
55-K : Je t'appellerai le soir↓

Les faits sont particulièrement clairs lorsqu'il s'agit d'une proposition ouvrante, telle que notre cas, nous intonnerons diversement la syllabe **pas** suivant ce que nous préparons. Dans notre cas, l'étudiant (K) prépare une correction : je t'écrirais pas ...Je t'appellerai qui ne parait pas trop claire ;en écoutant l'énoncé nous avons remarquez que le locuteur a marqué une pause qui exprime la fin de l'énoncé. De ce fait, l'auditeur l'a compris comme un refus non une préparation de correction

La fin de l'énoncé Non je t'écrirai pas était marqué par un contour descendant ceci dit qu'il est achevé



Alors que ,lorsque, nous préparons une correction donc l'énoncé a une suite ,le contour de la première unité accentuable doit être à l'inverse de celui de la deuxième unité Puisque la phrase est déclarative, il y doit avoir un contour descendant sur la dernière syllabe accentuée –lerai .Si la phrase se divise en deux groupes rythmiques ,la dernière syllabe du premier groupe « Non je ne t'écrirai pas » ,pas, aura un contour montant ,d'après la règle IPM



Et de la même façon pour l'unité « Non je ne t'écrirai pas » « Non » est marqué par une montée de la voix.



Troisième situation

Dans cet extrait, les pauses ne se trouvent pas nécessairement aux endroits dictés par la syntaxe ; de plus, nous trouvons l'enchainement des deux groupes rythmiques (des singes) et (tu sais comme moi) ce qui donne l'impression que le locuteur se compare à un singe

La planète des singes tu sais comme moi



Le locuteur a focalisé ses efforts communicatifs sur le choix du lexique, en pensant que le seul moyen de faire comprendre mais il a négliger le rôle que jouent les faits prosodiques dans la transmission de l'information .Ceci a engendré un malentendu communicatif

65-K : La planète des singes↑ /tu sais comme moi↓//// (rire)

66-S : Comme toi ↑ (rire)

67-K : C'est pas c'que j' veux dire↓.

68-S : Bien sur t'es pas singe ////t'es gorille(rire) ///// qu'est ce que tu voulais dire↑

69-K : mmm Tu sais comme moi que euhhhhh j'ai oublié (rire)
Tu sais comme moi que c'est une belle série.

70-S : J'aime pas trop la science fiction////Dis on sort ↑

Pour éviter la confusion de sens , le locuteur devait marquer une pause entre les deux phrases, afin de distinguer clairement les deux énoncés.

Etant que la phrase est déclarative le groupe « tu sais comme moi » est marqué par un contour descendant. Le groupe « la planète des singes » est marqué par un contour ascendant, en fonction de la règle de l'inversion de la pente mélodique. L'étudiant a utilisé s'est focalisé sur la construction, sans pour autant respecter les arrêts qui déterminent le sens de l'énoncé, d'où les défauts des schémas intonatifs.

En marquant une pause qui détermine la fin du premier énoncé, marqué par une intonation descendante, car déclarative ; et en enchainant avec le deuxième énoncé, tout en respectant la règle de l'inversion de la pente mélodique, son message était transmis sans opacité.

La planète des singes//////tu sais comme moi que c'est une belle série



Quatrième situation

Dans cet extrait :

80-S : aller j'sors//j't'attendrai à la cafète↓//// où je lirai un livre↓ .
81-K : J'te rejoins mais où la cafète ou la bibliothèque ↑
82-S : La cafète là-bas je vais lire un livre

.

Le locuteur (S), a marqué une pause, induisant en erreur l'interprétation de son énoncé qui ne devrait pas être fragmenter afin de garder le sens.

*

J't'attendrai à la ca**fète**//// où je lirai un l**ivre** .

En rectifiant le schéma de l'intonation selon la règle de la pente mélodique, et en omettant la pause, l'étudiant a obtenu une phrase qui traduit ses intentions communicatives.

J't'attendrai à la ca**fète** où je lirai un l**ivre** .



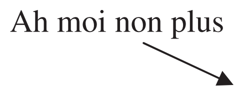
Cinquième situation

Nous remarquons un malaentendu communicatif entre les interlocuteurs (C) et(A)

23-K : Non mais c'est trop bruyant ///// je n'aime pas Michael Jackson **24-C :** Ah moi non plus↓ **25-A :** Ah bon !!! Pourtant tu n'écoutes que ça !!!!! **26-C :** Attends je n'ai pas fini, c'est mon frangin qui n'aime pas !!!!!!

Dans cette situation de dialogue, le locuteur (C), a marqué une longue pause et a interrompu le schéma intonatif qui accompagne son énoncé, du fait du chevauchement causé par l'auditeur (A), affectant ainsi directement la mélodie de la phrase, devenue descendante au lieu d'être ascendante, pour exprimer la suite de l'énoncé.

Ah moi non plus



Ah moi non plus mon frère n'aime pas

Le schéma ci-dessus détaille la pente mélodique.

Dans ce cas le locuteur a marqué la pause d'hésitation dans laquelle il a essayé de chercher ces mots pour pouvoir communiquer mais en négligeant l'importance de l'intonation dans la transmission de l'information ceci a résulté un malentendu communicatif sans même se rendre compte.

Sixième situation

42-K : Oui tu parles, tu vas encore appeler amine ↑

43-A : En principe.

44-K : Le prof↓ a dit Amine ↑est incompétent ↓.

45-A : Le prof ↓est incompétent↑

46-K : Non↑ c'est amine qui l'est↓

En analysant le cas présent, le malentendu provient du découpage rythmique.

En fonction du schéma suivant nous allons détailler, le découpage tel que enregistré, pour éclaircir

Le prof a dit Amine est incompétent .

Le prof a dit Amine est incompétent .



En effet, le premier schéma explique l'énoncé de (K) qui a été segmenter en trois unités accentuables, cette phrase veut dire que Amine a dit que le prof est incompétent, ce découpage contredit le message que le locuteur (K) voulait dire

Septième situation

38-S : En oubliant d'appeler/// Karim tu as commis une erreur. **39-F** : Pourquoi tu t'adresses à moi/// t'a qu'a lui dire lorsqu'il arrive. **40-S** : C'est toi qui l'as pas appelé///Tu devais l'faire.

Le cas présent, nous voyons clairement, l'influence de l'accent, et de la pause sur découpage rythmique, qui par conséquent déforme le sens de la phrase. L'accent a été placé sur la syllabe « app**eler** » au lieu d'être placé sur le mot « **Karim** ». Pour la pause ; au lieu de la placé après « Karim », elle est avant « Karim ».

Si nous rectifions, nous obtiendrons : « **en oubliant d'appeler Karim //// tu as commis une erreur ».** Ainsi, si l'arrêt été respecté, (F) ne se serait pas confus.

Huitième situation

49-F : T'as vu hier l'documentaire sur l'acteur de cinéma muet ↑
S : Je connais aucun acteur muet.
51-F : Non le cinéma muet.

Comme nous avons expliqué antérieurement, le découpage rythmique est une variante qui pèse lourd sur la compréhension de la phrase. Dans cet exemple le locuteur (F) lorsqu'il énonce la phrase « l'acteur de cinema muet », il a segmenté sa phrase, pourtant correcte, en deux groupes rythmiques. Le sens change totalement, ce dont le pourquoi de la réplique de l'auditeur (S) « je connais aucun acteur muet ».

Neuvième situation

70-S : Libérer pas tuer ↑

71-M : J'ai rien compris !

72-R : Libérer pas tuer.

73-F : Non c'est pas libérer pas tuer.

74-S : Alors c'est quoi ↑

75-F : C'est libérer pas tuer.

Dans cet extrait, le marquage de la pause et l'accent, sont les déterminants des groupes rythmiques, responsables du sens de la phrase . Pour (S), et en fonction de son intonation, nous devrions comprendre :

libérer pas, tuer

tandis que (R) et (S) vaguent dans la nuance, (F) a deviné la bonne réponse.

Libérer, pas tuer

2-2-Difficultés liées aux variabilités intonatives

Dans le présent élément, nous allons recenser les extraits, tiré de notre corpus, où résident les difficultés de compréhension liées à une mauvaise intonation de la part des étudiants et essayer de les interpréter ces extraits que nous avons tiré du corpus de notre démarche

Première situation

La difficulté de compréhension réside au niveau du tour de parole nº 42. Lorsque le locuteur (S) a prononcé l'énoncé « Et comment » avec un allongement et une mise en relief de la dernière syllabe, ainsi qu'une intonation descendante exprimant quelque chose d'évident. ce qui a poussé l'auditeur (k) à enchainer sa conversation, alors que le locuteur attendais une explication .Après un tour de parole, l'étudiant (K) a compris que l'intention de son collègue est de savoir la manière. Donc le « comment » n'exprimait pas une évidence, mais une demande d'explication de la manière et la façon de procéder.

41-K : Tu les orientes [*bassah*] ↑
42-S :Et com**m:::ent !**
43-K : Très bien tant que tu l'fais déjà.
44-S : Quoi ↑
45-K : Les orienter.
46 S : Non d'habitude ils ne choisissent pas.

« Et com**m:::ent »** et « et comment », sont deux énoncés qui ont la même structure, mais différenciés par les faits prosodiques qui les accompagnent , en plus de l'allongement et l'accent, la phrase est devenue interrogative du fait de l'intonation descendante.

I l est évident qu'une interrogation soit dite d'une intonation montante. Le cas du « comment » dans cet énoncé, est différent d'une question.

Seconde situation

6-K : pffffffff / la routine….un thé ↑
7-A : Merci.
8-C : Salu ::::::t
9-A : Ahla ça va ? on ne te voit presque pas .
10-K : C'est vrai ça ///// comment vas-tu ↑
11-C : Ca va j'étais un peu occupé c'est bientôt le mariage de mon frère
12-A : Koulech mabrouk, on est invité ↑

Dans la situation citée, l'auditeur (K) a mal compris le locuteur (A). Car l'intonation employée est plate, qui véhicule le refus.

Après le tour de parole, il s'est avéré que le locuteur attendait toujours d'être servi, chose incomprise par l'auditeur, jusqu'à ce que le locuteur réitère sa demande : et moi il est où le mien ?

Troisième situation

38-K : **Con**centrez vous un peu sur vos études vous savez les contrôles c'est pour demain.
39-C : Tu nous prends pour tes élèves ↑
40-K : Oui si tu révises pas j' =tirais les oreilles////Ne l'prend pas mal c'n'est qu'un conseil de ton grand frère .

Dans ce cas, la difficulté de la communication est introduite à cause d'une mauvaise intonation. Malgré la bonne structure et la construction lexico-syntaxique.

En effet, l'intention du locuteur est déviée de son sens. En mettant en valeur la première syllabe du mot « **con**centrez » l'intention est perçue comme ordre et non pas comme conseil. D'où l'incompréhension de l'auditeur.

Quatrième situation

Dans cet extrait

10-R : Tu peux venir chez moi lundi soir ↑
11-S : Vous avez de la chance vous pouvez travailler ensemble.
12-F : Oui**:::** c'est ça// je viens moi aussi.
13-M-Lundi /// mmm j'sais pas encore.
14-R : Ça peut attendre mardi //mai**:::**s si tu peux venir lundi ça m'arrange.

Dans cette situation, lorsque le locuteur (R) demande à l'étudiant (M) de venir chez lui, ce dernier a répondu : **Lundi ///mmm j'sais pas encore**.

L'incompréhension émanant de l'intonation, (R) a insisté **« Ça peut attendre mardi //mai:::s si tu peux venir lundi ça m'arrange ».**

Jusqu'à ce que (S) intervienne, pour expliquer le sous entendu du grand silence qui sépare les deux parties de l'énoncé.

Bien que les paroles annoncent un léger doute , par les échanges de nouvelles propositions, l'intonation exprime un refus total.

Cinquième situation

43-M : Il ne vient pas il est malade.
44-S : Qui te l'a dit ↑
45-M : Personne / Je m'demande.

Dans le cas ci-joint, le locuteur (M), énonce et confirme que la personne sujette de discussion est malade, en employant un contour descendant, dénotant une affirmation. En plus d'un arrêt timide. Or qu'en réalité, il s'étonne et demande après son état. Théoriquement le contour doit être ascendant, pour exprimer l'interrogation, en employant le même arrêt.

Le schéma suivant illustre la situation.

Il ne vient pas il est malade.



Il ne vient pas il est malade.



A l'oral, l'interrogation peut être simplement exprimée, avec l'intonation adéquate, sans pour autant, recourir aux techniques classiques, telles que, l'inversion du sujet et du verbe, et l' utilisation des pronoms interrogatifs.

Conclusion

Dans cette étude nous avons eu l'occasion de mettre en évidence les pratiques langagières des étudiants de la première année LMD et d'en porter une analyse sommaire quant aux difficultés intonatives rencontrées dans trois situations différentes .Cela n'a pas pu être réalisé qu'à partir des enregistrements recueillis et transcrits. En faisant, nous avons identifié quelques situations de malentendus communicatifs dues aux défauts des schémas intonatifs accompagnant les phrases.

Pour l'ensemble des trois situations les difficultés sont presque les mêmes, indépendamment du niveau (étudiant sans expérience professionnelle, enseignants, professionnel de langue,….) Car les efforts sont tournés vers la construction des phrases, le choix des mots, la relation syntaxique entre les phrases et une bonne prononciation. Malgré tout ça, la communication n'est pas toujours réussie, pour simple négligence du rôle que joue l'intonation dans la transmission de l'information et l'ignorance des règles qui régissent les variations des contours mélodiques.

Les difficultés intonatives sont liées d'une part au découpage rythmique : segmenter un énoncé en plusieurs unités accentuables marquées par des variations de hauteur, et porteuses de sens. Donc , quand le découpage change, les variations changent aussi, d'où les nuances de sens. D'autre part, à la variabilité des contours mélodiques caractérisant la phrase.

Conclusion générale

En fait, La vie quotidienne nous offre l'occasion d'observer chaque jour qu'il ne suffit pas que la parole du communicateur soit claire pour que l'interlocuteur embraye la communication .Par ailleurs, après un début de conversation, nous entendons souvent des expressions du type: Pardon?, tu dis?, hein?, quoi?, comment? La signification commune à ces éléments interrogatifs est une demande adressée à l'énonciateur pour lui faire reprendre ce qu'il vient de dire.

Ce genre de problème de communication est souvent attribué à une mauvaise écoute, à un manque d'attention ou encore à une gêne acoustique (comme l'éloignement entre les partenaires). En réalité l'auditeur qui peut, bien sûr, avoir du mal à capter le signal acoustique, éprouve surtout des difficultés de compréhension du message émis car dans la plupart des cas, il n'a pas bien saisi l'intonation utilisée par son interlocuteur.

Les travaux les plus récents de l'analyse des conversations mettent l'accent sur les aspects régulateurs, organisateurs des échanges verbaux notamment le rôle crucial des variations intonatives ainsi que leur importance dans la linéarisation et l'hiérarchisation des informations communiquées.

Arrivée à son terme, notre présente étude s'est faite une tout petite ambition, de se situer parmi les meilleurs travaux ayant pour objet la complexité et la variabilité des formes intonatives dans les conversations naturelles en situation réelle. En effet, née de l'observation des échanges verbaux des étudiants de la première année LMD Français, Université de Batna, notre étude a commencé par une problématique qui consiste à identifier l'origine des difficultés intonatives lors d'une conversation.

En essayant d'apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons concentré notre étude sur l'analyse d'un corpus riche et diversifié à travers laquelle nous avons exploré les indices de divergence et de convergence entre communications réussies et non réussies ; ce qui nous a permis de mettre en évidence les traits les plus saillants d'une incompréhension due à la complexité des schémas intonatifs.

Un plan de recherche s'est, alors, justifié ; en effet, le premier et le deuxième chapitres étaient théoriques dans lesquels nous nous sommes basés sur les définitions des mots clés de notre recherche ainsi que l'exposition de quelques études empiriques de plusieurs linguistes et sur lesquelles nous avons eu recours au fur et à mesure que nous avancions dans notre travail.

En réalité, nous ne sommes pas contenté d'étudier la communication d'une manière générale, nous avons exposé ses deux types verbal et non verbal, non seulement car ils caractérisent généralement la communication humaine mais communiquer dans une langue étrangère exige l'acquisition de la langue proprement dite ainsi que l'ensemble des gestes, des mimiques et surtout la prosodie de cette langue dont l'intonation fait parti de ses éléments.

Certes notre étude porte essentiellement sur l'intonation mais nous avons fait un rapide survol descriptif des autres phénomènes prosodiques (accent, rythme, pause) à cause précieusement de l'étroite solidarité qui les unis dans leur comportement fonctionnel et leur restreinte parenté, n'empêche que l'intonation a été le principal point soulevé. Notre parcours méthodologique s'est, ensuite, enchainé avec les règles qui régissent les variations intonatives en se basant sur les travaux de Ph. Martin.

Le dernier chapitre qui a constitué l'analyse des enregistrements, visait à confirmer les hypothèses du départ, en effet après l'expérience menée auprès des étudiants de la première année LMD du département de Français de l'université de Batna, nous avons pu déceler un nombre assez important des facteurs résultant les difficultés intonatives (l'hésitation, la pause-silence, accent mal placé,…).

À l'appui des résultats obtenus nous pouvons dire que nos hypothèses et s'inscrivent dans la continuité des recherches scientifiques. Parallèlement, vu l'immensité et la vastitude du domaine évoqué qui s'ouvre sur plusieurs angles et abouti à une diversité d'études, notre recherche ne peut être qu'une gouttelette d'eau dans un univers que le flot inonde.

Bibliographie

1-Ouvrages

1. ADLER Ronald et TOUNE Neil, *Communication et Interaction*, Montréal, Etudes vivantes, 1991.
2. ARGYLE Michael, *Bodily Communication*, London, Methuen, 1992.
3. BACHMANNE Christian et *al. Langage et communications sociales*, Broché, Paris, 1991.
4. BARRIER Guy, *La communication non verbale, comprendre les gestes et leur signification, ESF*, 2006.
5. BAYLON Christian et FABRE Paul, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan, 2001.
6. BAYLON Christian et MIGNOT Xavier, *La communication*, Nathan , 1999.
7. BLANCHE-BENVENISTE Claire, *Approches de la langue parlée en français*, Paris,Ophrys,1997.
8. CARTON Fernand, *Introduction à la phonologie du français*, Paris, Dunod, 1997.
9. Di CRISTO Albert et *al.*, *L'intonation: de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck,1981.
10. DUJOUR Anne Lacheret et BEAUGENDRE Fréderic, *La prosodie du français*, Paris, CNRS, 1999.
11. GILI GAYA Samuel, *Eléments de phonétique générale*, Madrid, Gredos, 1988.
12. JAKOBSON Roman, *Essais de linguistique générale,* Paris, Minuit, 1963.
13. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *La conversation*, Paris, Seuil, 1996.
14. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999.
15. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* ,Paris,Armond Colin,1990.
16. LEON Pierre Roger, *Phonétisme et prononciations du Français,* Paris ,Nathan, 2001.

17. LHOTE Elisabeth, *Enseigner l'oral en interaction: percevoir, écouter, comprendre*, Paris, Hachette, 1995.
18. MARTINET Andret, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 2008.
19. MOUNIN Georges, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers,1968.
20. MUCCHIELLI Antoine, *Les Situations de Communication*, Paris, Armand Colin, 1991.
21. OGER-STEFANINK Annick, *La communication, c'est comme le chinois, cela s'apprend*, Paris, Les échos, 1967.
22. ROBINS Robert Henry, *Introduction à la linguistique générale* ,Paris , Armand Colin ,1973.
23. ROSSI Mario, *L'intonation, le système du Français : description et modélisation*, Paris, Ophrys, 1999.
24. SAUSSURE Ferdinand(de), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995.
25. SIOUFI Giles et REAMDONCK Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal,1999.
26. SPERBER Dan et WILSON Deirdre*, La pertinence, communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.
27. TRAVERSO Véronique, *L'analyse des conversations*, Paris,Nathan,1999.
28. WIOLAND François, *Les structures rythmiques du français*, Paris, Slatkine-Champion, 1985.

2-Dictionnaires et encyclopédies

1. Dictionnaire encyclopédique de la langue française, Paris, Larousse, 2001.
2. DUBOIS Jean et *al.*, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2001.
3. SFEZ Lucien, *Dictionnaire critique de la communication*, Paris,Puf, 1993.

3-Livres électroniques

1. GREENE John et BURLESON Brant, *Handbook of Communication and Social Interaction Skills*[En ligne], London, Methuen 1980.Disponible sur: http://books.google.fr/books?id=9hIBiLIzwaEC&pg=PA4&lpg=PA4&dq=Greene,+J.,+Burleson+B.,+1980.+Handbook+of+Communication+and+Social+Interaction+Skills.&source
Consulté le :15 Mars 2008

2. OLIVET Pierre-Joseph Thoulier (d'), *Traité de la prosodie Françoise* [En ligne], Genève, MDCCLX, 1937. Disponible sur:
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k52099c/f6.image
Consulté le :30 Avril 2007

3-Thèses en ligne

1. BLANCO Inès, *Prosodie et gestuelle dans l'enseignement-apprentissage du français à des locuteurs* [En ligne], Thèse de Doctorat, Université de Rouen, 2002. Disponible sur :
http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/90/05/89/PDF/these_ Blanco Rouen .pdf
Consulté le : 25 Mars 2007

2. DELAIS-ROUSSARIE Elisabeth, *Phonologie et Grammaire : études et modélisation des interfaces prosodique*[En ligne], Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), Université de Toulouse-le Mirail, 2005. Disponible sur :
http://tel.toulouse-univ/docs/156/PDF/these_ Delais-Roussarie.pdf
Consulté le : 4 Septembre 2008

3. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation*[En ligne], Thèse de Doctorat d'Etat, Université Lille, 1977. Disponible sur :
http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/34/72/62/PDF/these_ Orecchioni.pdf
Consulté le : 9 Janvier 2007

4. PORTES Cristel, *Prosodie et économie du discours :Spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication*[En

ligne], Thèse de doctorat, Langage et parole, Université Aix- Marseille I , 2004. Disponible sur :
http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/29/67/42/PDF/these_CristelPortes.pdf
Consulté le : 28 Février 2007

5-Articles éléctroniques

1. BLANCHET-BENVENISTE Claire, « *De l'utilité du corpus linguistique* »[En ligne],In : Revue française de linguistique appliquée, N°2,1996,p.25. Disponible sur :
http://www.revue-ling-appliquée.fr/12-5-0/cmlf/benveniste/ling_corpus.html
Consulté le : 19 Juillet 2007
2. BLANCHE-BENVENISTE Claire , « *Constitution et exploitation d'un grand Corpus.* » [En ligne], In : Revue Française de Linguistique Appliquée ,N°5, 1999. Disponible sur :
http://www.revue-ling-appliquée.fr/12-5-0/cmlf/benveniste/ling_corpus.html
Consulté le : 12 Juillet 2007
3. CAELEN-HAUMONT Geneviève, « *Prosodie et sens : une approche expérimentale* »[En ligne], In : Marges linguistiques, 2005.Disponible sur :
http://www.revue-texto.net/Parutions/LivresE/Caelen/Caelen_Prosodie.html
Consulté le : 24 Octobre 2008
4. DELATTRE Pierre, « *Les dix intonations de base du français.* » [En ligne], In : French Review,N°1, 1966. Disponible sur :
http://www.frenchreview.fr/web/review/univ/teachers/article/lfr_669_1966_num__1_25
Consulté le : 7 Novembre 2007
5. DUEZ Danielle, « *La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique.* »[En ligne], In :Faits de langue, Vol 7, N°13, 1999. Disponible sur :
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/flang_068_1999_n13_1242
Consulté le :1 Janvier 2009
6. FÓNAGY Ivan, « *Des fonctions de l'intonation : Essai de synthèse* »[En ligne], In : Flambeau, N°29 ,2003. Disponible sur :

http://ed268.univparis3.fr/lpp/pages/EQUIPE/vaissiere/fonagy/articles/fontions%20de%20l%

Consulté le : 24 Mars 2008

7. HENNEL-BROZOZOWSKA Agnieszka, « *La communication verbale et paraverbale*. »[En ligne], In : Synergies Pologne, N°5 , 2008 . Disponible sur: http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Pologne_SP2008/La com.pdf

Consulté le : 5 Février 2009

8. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « *Nouvelle communication et analyse conversationnelle* »In : Langue française, N°70, 1986. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1986_num_701_6368

Consulté le : 23 Septembre 2008

9. LASSWELL Harold Dwight, « *Structures et fonctions de la communication dans la société.* » [En ligne], In : Communication et Information ,N°6 , 1975. Disponible sur : http://www.nedelcu.net/art/plan/cominfo/Lasswell-Theo- communication.pdf

Consulté le : 28 Décembre 2008

10. LUZZATI Daniel, «*Le fenêtrage syntaxique : une méthode d'analyse et d'évaluation de l'oral spontané* »[En ligne], In : MIDL, Paris, 2004. Disponible sur: http://ed268.revue-midl.fr/lpp/pages/luzzati/articles/fenetragee%80de%30l%

Consulté le : 5 Février 2009

11. MARTIN Philippe, « *Structures prosodique et rythmique*, linguistique du français. » [en ligne], In :Faits de langue , N°70, 1987. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00365858_1987_n_30_1_1214

Consulté le : 25 Mars 2008

12. RILEY John et Matilda, « *Communication de masse et systèmes sociaux.* » [en ligne], In : Communication et Information ,N°6 , 1975.. Disponible sur : http://www.nedelcu.net/art/plan/cominfo/Riley-Theo communication.pdf

Consulté le : 28 Décembre 2008

13. SALINS Geneviève Dominique (de), « *Apprendre, enseigner, acquérir : la prosodie au cœur du débat.* »[En ligne], In :Ethnographie de la communication , publication de l'université de Rouen, coll. Dyalang, 2000. Disponible sur : http://univ rouen .fr/docs/12/69/58/PDF/coll desalins .pdf

Consulté le : 1 Janvier 2009

14. SHANNON Claude et WEAVER Warren, « *Théorie mathématique de la communication.* » [En ligne], In : Communication et Information ,N°6 , 1975. Disponible sur :

http://www.nedelcu.net/art/plan/cominfo/Shan-Wea-Theo- communication.pdf

Consulté le : 28 Décembre 2008